

CN D
ENQUÊTE 2024 SUR
LES COMPAGNIES
CHORÉGRAPHIQUES
INDÉPENDANTES
FRANÇAISES

Octobre 2024

Sommaire

Une enquête sur les compagnies chorégraphiques indépendantes	4
Généralités et représentativité des résultats	5
Échantillonnage	5
Qualités et limites des données recueillies	6
Représentativité des résultats au regard des objectifs et du contexte de l'enquête	8
La compagnie	11
L'identité de la compagnie	11
La structuration de la compagnie et de ses équipes	24
La structuration juridique	24
La direction de la compagnie	24
Les équipes de la compagnie	29
Les créations et les projets	37
Le volume d'activité	37
Les temporalités de la création	38
Les espaces de la création	41
La diffusion des créations	42
Les financements	45
Le budget	45
Les sources de financement	47
Expression libre	51

UNE ENQUÊTE SUR LES COMPAGNIES CHORÉGRAPHIQUES INDÉPENDANTES

Objectifs

Dans le cadre des vingt ans de son installation dans ses locaux à Pantin, le CN D a proposé aux compagnies chorégraphiques indépendantes françaises de répondre à un questionnaire afin de :

- **mieux comprendre leurs activités et leur fonctionnement actuel ;**
- **contribuer à un état des lieux de la structuration du secteur chorégraphique et de ses besoins ;**
- **interroger les acteurs de terrain sur les mutations de leurs activités durant les deux dernières décennies ;**
- **appuyer une réflexion globale sur les enjeux à venir.**

Cette enquête a été réalisée sans visée d'exhaustivité ou d'approche qualitative fine, avec des moyens ne permettant pas une analyse approfondie sur les sujets abordés : elle vise à **observer des tendances et à identifier des questions** qui pourront faire l'objet d'études et/ou actions ultérieures.

Elle permet de construire une image globale, relativement représentative des compagnies chorégraphiques indépendantes en France selon les axes choisis, afin d'observer de grandes logiques à l'œuvre.

Diffusion

Le questionnaire, constitué de 30 items obligatoires et de questions facultatives, conçu pour pouvoir être rempli dans un temps n'excédant pas 30 minutes, a été envoyé par voie de mail aux 520 compagnies chorégraphiques recensées dans le Répertoire des compagnies du CN D. L'ensemble des professionnels inscrits à la Newsletter et à la Newsletter pro du CN D ont également reçu l'information par voie de mail. L'enquête a été diffusée de manière plus large, en ligne, à travers une page dédiée sur le site Internet du CN D et via un post sur le réseau social LinkedIn.

Axes

Les questions sont organisées en cinq grands axes :

- **l'identité des compagnies** (leur durée de vie, les esthétiques chorégraphiques et autres arts concernés, leurs activités, leur implantation géographique, leurs territoires de diffusion...);
- **la structuration des compagnies et de leurs équipes** (leur forme juridique, leurs modes de gestion, l'organisation et la répartition du travail, les relations entre les métiers...);
- les créations et les projets (en termes de temporalité, d'espaces de travail, de moyens...);
- **les modes de financement et moyens de création** (subventions, fonds propres, coproductions...);
- un espace d'expression libre, facultatif.

Sur tous ces points, un certain nombre de questions sont structurées en trois temporalités, afin de pouvoir observer les évolutions et les perspectives : les premières années d'existence de la compagnie ; les deux dernières années ; à l'avenir.

GÉNÉRALITÉS ET REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉSULTATS

Échantillonnage

La présente enquête vise à observer un certain nombre de caractéristiques et d'évolutions des compagnies chorégraphiques indépendantes en France, comprises dans un sens large :

- par « indépendantes », il est entendu des structures qui ne sont pas labellisées par l'État (au contraire des ballets ou des CCN, par exemple) ;
- par « compagnies chorégraphiques », il est entendu des groupements de personnes et de moyens dont l'objectif principal est la création d'œuvres de spectacle vivant impliquant de manière centrale des pratiques de danse et/ou portant des projets en lien avec la danse (éducation artistique et culturelle, par exemple).

Du point de vue de la diffusion de l'enquête et de l'échantillonnage, l'appellation « compagnie chorégraphique » ne correspondant à aucune réglementation en France, solliciter toutes les organisations - formelles ou informelles, structurées ou non - qui s'identifient comme telles soulève un certain nombre de difficultés.

En effet, aucune liste ni aucune étude existante ne permet de repérer de manière exhaustive l'ensemble des compagnies chorégraphiques françaises indépendantes : l'essentiel des chiffres témoignant de l'activité professionnelle de la danse en France relève de l'emploi et non de la structuration des activités. Aucune nomenclature ne permet de distinguer les compagnies chorégraphiques d'autres structures du champ du spectacle vivant.

Dans l'impossibilité d'obtenir un échantillonnage parfaitement représentatif du champ étudié, dans toutes ses dimensions, il a été choisi d'opérer une présélection des structures sollicitées à travers le Répertoire des compagnies chorégraphiques françaises du CN D.

Le Répertoire regroupe plus de 500 organisations qui répondent à un certain nombre de critères : la perception de subventions dans les trois dernières années au moment de la demande d'inscription au répertoire (critère non excluante) ; la mise en œuvre de partenariats avec le CN D, par exemple à travers un accueil en résidence (critère non excluante) ; un minimum de spectacles diffusés ou en cours de diffusion (critère excluante).

Afin d'élargir le champ, la publication du questionnaire à travers le réseau social du CN D, les Newsletters et le site Internet du CN D a permis à d'autres compagnies, sans critère de sélection, structurées sous une forme juridique ou non, de répondre.

En outre, les réseaux partenaires de différents pôles du CN D ont pu être activés de manière plus personnalisée pour la diffusion de l'enquête.

Ces modalités de diffusion de l'enquête orientent le profil des structures qui ont répondu au questionnaire : elles se caractérisent par un minimum d'intégration dans le réseau professionnel national, une connaissance du CN D, et une activité effective durant les dernières années.

Au total, **120 compagnies** ont répondu à l'enquête.

Qualités et limites des données recueillies

Toutes les réponses sont traitées et utilisées de manière strictement confidentielle et anonyme, afin de permettre aux compagnies d'apporter des réponses les plus sincères possibles.

Le questionnaire a été construit en fonction des modèles et des réglementations en vigueur, tout en permettant de formuler des réponses qui témoignent d'un non-respect de la réglementation (droit du travail, réglementation du spectacle vivant...), afin de pouvoir observer la réalité des compagnies.

Les réponses apportées au questionnaire sont d'ordre déclaratif et concernent des moyennes et ordres de grandeur. Le contexte de l'enquête ne permet pas une vérification systématique des données fournies par les répondants.

Les données demandées aux compagnies peuvent parfois s'avérer difficiles à préciser, en fonction des moyens des compagnies, de leurs outils d'archivage, de leur ancienneté, du profil de la personne qui répond au questionnaire et de ses fonctions dans la compagnie : les résultats de l'enquête ne peuvent être compris qu'en termes de tendances. Des répondants ont indiqué dans l'espace d'expression libre, ou à travers des commentaires formulés dans le cadre des possibilités de réponse par un item « autre », la difficulté à retrouver des données précises pour le passé ou à répondre à certaines questions de manière générale ou sous forme de moyennes, dans le contexte d'activités parfois très fluctuantes. En voici quelques exemples :

« C'est l'administratrice actuelle (depuis 8 ans en poste) qui a répondu, donc j'ai une bonne connaissance du projet, mais je n'étais pas là à la création de la compagnie ! Donc réponses peut-être pas tout à fait justes. »

« Les informations liées aux financements de la structure sur les deux premières années [d'existence de la compagnie] sont sous réserve d'erreurs. Je ne dispose pas de toutes les informations. »

« La compagnie ayant 37 ans, il est difficile de répondre aux questions concernant ses deux premières années d'existence. »

« C'est très difficile de répondre à ces questions car les variations d'une année à l'autre ou d'une création à l'autre sont très fortes. Les moyennes ne disent pas les creux et les bosses, les équipes et la solitude, les succès et les bides, les soutiens et leurs absences... »

« Il a été un peu complexe de répondre à votre questionnaire, car nos deux dernières années d'activités ont été très différentes avec une création courte à budget fort resserré et une création au long cours avec de la création technologie numérique et un gros budget pour la compagnie. »

Il est à noter également que la possibilité d'opter pour la case « autre » a très peu été utilisée pour apporter véritablement une entrée nouvelle, et nous a conduit à les réintégrer dans les réponses proposées à chaque fois que cela faisait sens. Dans la plupart des cas, les répondants ont eu recours à cette option pour :

- préciser un élément ;
- préférer, à l'inverse, une mention générique plutôt que de nommer différents éléments, dans des questions à choix multiple ;
- préciser une esthétique, en refusant de la nommer dans un cadre plus académique de catégorisation ;

— exprimer, dans certains cas, une opinion personnelle.

Concernant les valeurs indiquées, le total de réponses étant de 120, les pourcentages sont exprimés à l'unité près, chaque point correspondant environ à une compagnie ce qui constitue déjà un niveau de détail qui doit inciter à ne pas excessivement interpréter les chiffres obtenus, notamment en-dessous de 10%.

Pour les questions sur les évolutions des compagnies, seules les compagnies de 4 ans et plus sont observées, ce qui correspond à 98 réponses : les pourcentages sont alors calculés seulement pour cet échantillon.

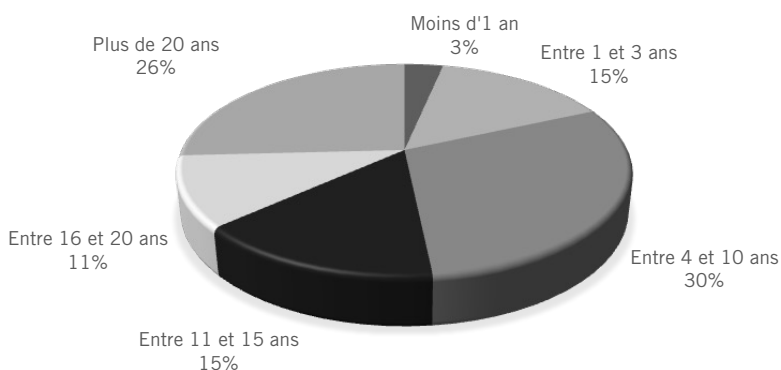
Représentativité des résultats au regard des objectifs et du contexte de l'enquête

Dans les limites ci-dessus énoncées, les résultats nous semblent assez représentatifs du secteur chorégraphique et peuvent permettre de dégager certaines grandes tendances.

Du point de vue de l'âge des compagnies

Sans qu'il soit possible de comparer avec des statistiques nationales, faute de données consolidées disponibles, les résultats de l'enquête offrent un panel de compagnies de durées de vie très variées, avec 26% de compagnies de plus de 20 ans (existence pérenne et stabilisée), 11% de compagnies entre 16 et 20 ans, 15% entre 11 et 15 ans, 30% entre 4 et 10 ans, et 18% de compagnies de moins de 4 ans (que nous pouvons qualifier d'« émergentes ») dont 3% de moins d'un an et 15% entre 1 et 3 ans.

Répartition des compagnies en fonction de leur durée de vie - ensemble des compagnies



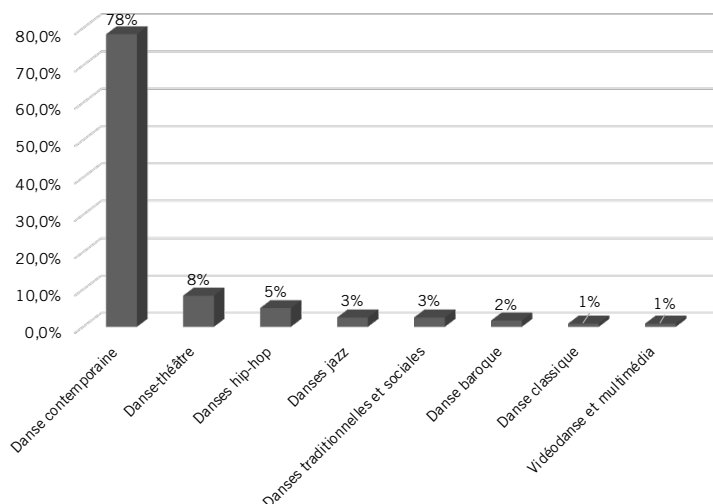
Du point de vue des esthétiques chorégraphiques principales

La répartition des compagnies qui ont répondu au questionnaire est cohérente avec la réalité des compagnies indépendantes en France. Il faut noter cependant l'absence de réponses de compagnies de danse de cabaret, qui sont relativement nombreuses, mais aussi de danse buto et de danses latines, qui faisaient partie des propositions du questionnaire.

Le choix a été fait de demander aux compagnies de nommer une esthétique principale et de lister ensuite des esthétiques secondaires, afin de prendre en compte la complexité de l'identification à une discipline. Les catégories esthétiques proposées ont été choisies car elles sont communément admises dans le paysage culturel français et/ou structurées en corpus technique codifié et/ou faisant référence à des courants historiques identifiés. Il s'agissait notamment d'éviter qu'un trop grand nombre de réponses « pluridisciplinaire » empêche une lecture par discipline, intéressante car révélatrice du paysage des compagnies chorégraphiques françaises et notamment des inégalités dans ce domaine.

Les compagnies qui se situent principalement dans le champ de la danse contemporaine représentent plus des $\frac{3}{4}$ des réponses (78%), les autres se répartissant dans les autres disciplines : 8% dans la danse-théâtre, 5% dans les danses hip-hop, 3% dans les danses jazz, 3% dans les danses traditionnelles et sociales, 2% dans la danse baroque, 1% dans la danse classique et 1% dans la vidéodanse et les projets multimédia.

Répartition des compagnies en fonction de leur esthétique chorégraphique principale - ensemble des compagnies



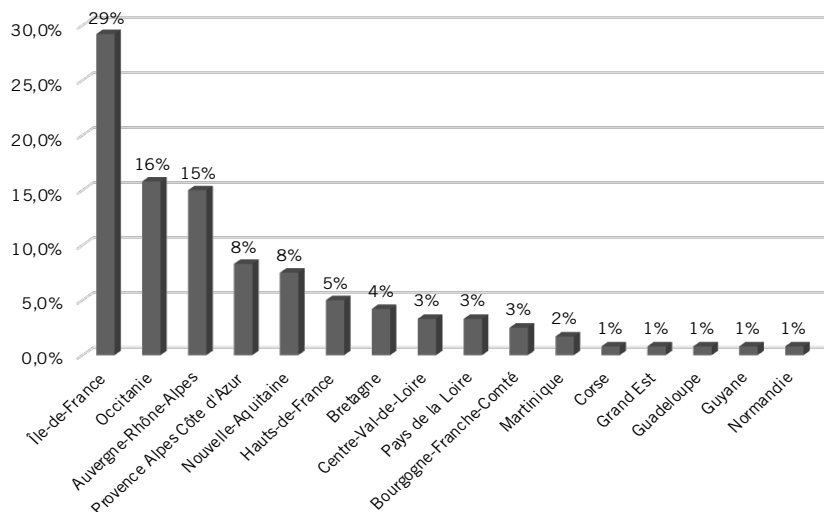
La majorité des compagnies déploient leurs activités dans plusieurs esthétiques : les répondants associent presque tous l'esthétique principale de la compagnie à un ou plusieurs autres styles, quelle que soit l'identification première.

Du point de vue de l'implantation géographique principale

La répartition des compagnies qui ont répondu au questionnaire correspond de manière satisfaisante aux différents bassins d'emploi du secteur chorégraphique en France, et représentent la quasi-totalité du territoire français, incluant les outremer, avec 29% de compagnies en région Île-de-France, 16% en Occitanie, 15% en Auvergne-Rhône-Alpes, 8% en Provence Alpes Côte d'Azur, 8% en Aquitaine, 5% dans les Hauts-de-France, 4% en Bretagne, 3% en Centre-Val-de-Loire, 3% en Pays-de-la-Loire, les 10% restant se répartissant dans les autres régions.

Aucune réponse n'a été enregistrée de la part de compagnies de danse de La Réunion et de Mayotte.

Répartition des compagnies par région principale d'implantation - ensemble des compagnies



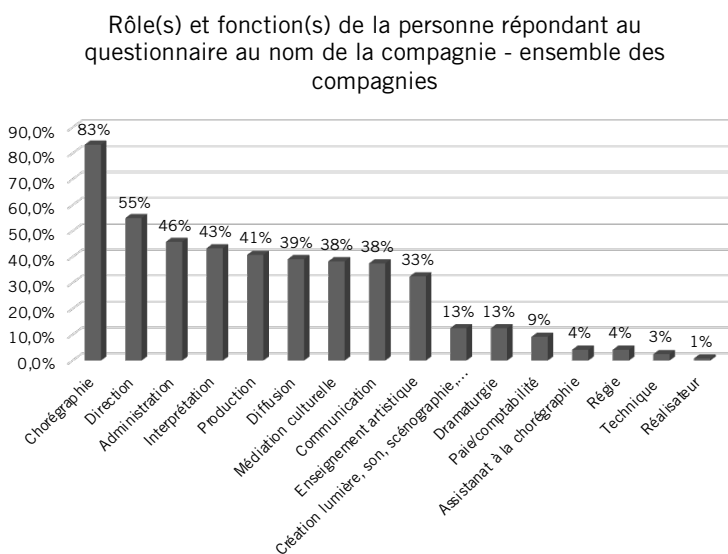
Du point de vue des fonctions et rôles des personnes qui ont complété le questionnaire

Le panel des répondants est globalement représentatif des métiers et de l'organisation des fonctions dans les compagnies (y compris en termes de pluriactivité).

83% des personnes qui ont répondu au questionnaire se définissent comme chorégraphes, 55% déclarent assurer la fonction de direction, 46% celles de l'administration, 43% celle de l'interprétation, 41% de la production, 39% de la diffusion, 38% de la médiation culturelle, 38% de la communication, 33% de l'enseignement artistique, 13% de la création technique (lumière, son, décors, costumes, scénographie), 13% de la dramaturgie, 9% de la paie et comptabilité, 4% de l'assistantat à la chorégraphie, 4% de la régie, 3% de la technique, 1% de la réalisation audiovisuelle.

Ces chiffres témoignent de la grande part de pluriactivité au sein des compagnies de danse indépendantes et de la diversité des activités portées.

Le regard porté sur les questions posées et la connaissance de la compagnie est donc majoritairement celui de chorégraphes assurant un certain nombre des tâches incombant au fonctionnement des compagnies, témoignant d'une vision large sur les activités de celles-ci.



Du point de vue de la structuration des compagnies sous une forme juridique

Les compagnies qui ont répondu au questionnaire déclarent toutes être structurées sous forme juridique : elles sont toutes des associations, sauf une, structurée sous forme de Société à Actions Simplifiée.

Ce résultat correspond globalement au paysage des compagnies chorégraphiques françaises, majoritairement structurées sous forme associative, mais l'absence de réponses de la part de sociétés commerciales représente un biais que l'on peut sans doute rapprocher de l'absence de compagnies de cabaret dans les répondants.

LA COMPAGNIE

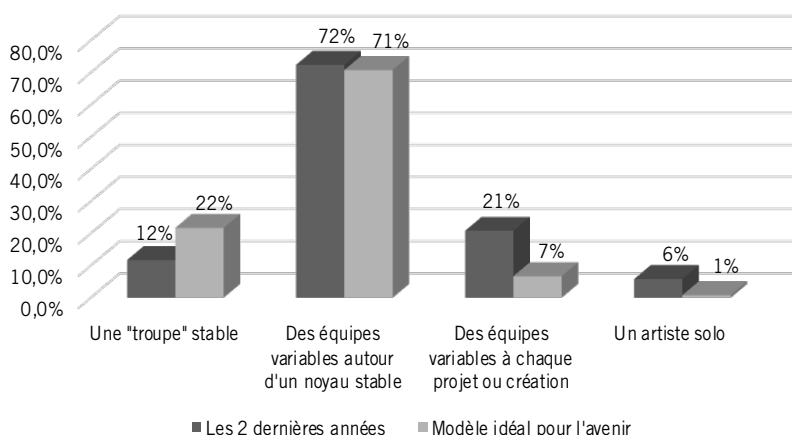
L'identité de la compagnie

L'équipe artistique et technique : de l'artiste solo à la troupe, un panel de modèles

Les compagnies chorégraphiques indépendantes françaises se définissent à 72% comme des équipes de création variables autour d'un noyau stable. Dans 21% des compagnies, les équipes varient à chaque création ou à chaque projet. Seules 12% d'entre elles déclarent constituer une « troupe » stable. 6% concernent les travaux d'un artiste solo.

Concernant la question du modèle idéal que la compagnie souhaiterait mettre en œuvre à l'avenir, on constate un rejet du modèle de l'artiste solo (seule 1 compagnie le plébiscite), ce qui témoigne d'une volonté de travailler à la création en équipe, dans un contexte où la performance individuelle est parfois choisie pour des raisons plus économiques qu'artistiques.

Structuration de l'équipe artistique (artistes chorégraphiques et techniciens techniciennes) : état actuel et modèle idéal pour l'avenir - ensemble des compagnies



Constituer une « troupe stable », sur un modèle a priori plus traditionnel dans le domaine du spectacle vivant, constituerait un objectif pour 22% des compagnies, soit presque le double de celles qui le sont aujourd'hui : ce modèle reste séduisant, quoique non majoritaire. Pour les compagnies qui préfèrent un modèle variable, elles privilégieraient à celui d'équipes variables à chaque projet (7%) celui d'équipes variables autour d'un noyau stable, clairement en tête du fonctionnement souhaité par les compagnies (71%) et le plus représentatif des modalités du travail de la création aujourd'hui.

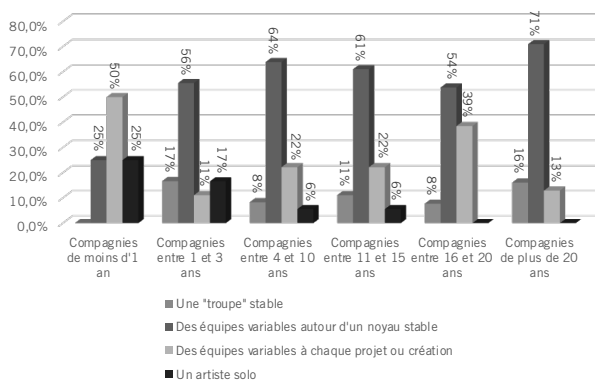
L'équipe artistique et technique en fonction de l'ancienneté de la compagnie

La répartition des modèles d'organisation des compagnies par âge permet d'observer certaines tendances :

— plus la compagnie est ancienne, plus le modèle prédominant est celui des « équipes variables autour d'un noyau stable », ce qui correspond au modèle idéal majoritairement visé ;

- les très jeunes compagnies émergentes prennent majoritairement la forme d'une « équipe variable à chaque projet ou compagnie » (presque 50%), modèle largement réduit pour toutes les autres compagnies ;
- le modèle de « l'artiste solo », qui concerne un quart des très jeunes compagnies émergentes, diminue au fil des âges des compagnies et disparaît pour les compagnies de plus de 15 ans, ce qui correspond là encore à sa très faible attractivité en termes d'idéal pour l'avenir ;
- la « troupe stable » est un modèle peu plebiscité en termes d'idéal, et concerne une part relativement faible à tous les âges des compagnies, au regard des représentations que l'on peut avoir de la « troupe » dans le spectacle vivant.

Structuration de l'équipe artistique (artistes chorégraphiques et techniciens techniciennes) : par âge de la compagnie - ensemble des compagnies

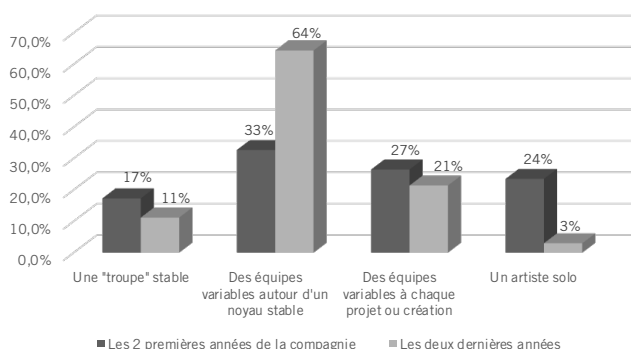


L'équipe artistique et technique : une structuration qui tend vers des équipes variables autour d'un noyau stable

Pour les compagnies de plus de 3 ans d'existence (sous-échantillon de 98 réponses sur 120, soit 82% des répondants), les évolutions des modes d'organisation des équipes artistiques (différence entre les deux premières années d'existence de la compagnie et les deux dernières années) confirment les tendances indiquées précédemment :

- le modèle des « équipes variables autour d'un noyau stable » a plus que doublé pour ces compagnies, passant de 33% à 64% des compagnies, ce qui correspond au modèle idéal visé majoritairement ;
- tous les autres modèles diminuent au fil du temps ;
- le modèle qui diminue le plus au fil du temps est celui de l'artiste solo, là encore de manière cohérente avec les précédentes conclusions.

Évolution de la structuration de l'équipe artistique (artistes chorégraphiques et techniciens techniciennes) entre les deux premières années d'existence de la compagnie et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus



L'équipe administrative : l'enjeu difficile de la structuration

Les compagnies chorégraphiques indépendantes françaises qui ont répondu à l'enquête définissent à 39% leur équipe administrative comme une équipe fixe dans son entièreté, et à 29% comme une équipe variable autour d'une équipe fixe. La part des équipes variables à chaque projet est moindre que pour les équipes artistiques : 13%.

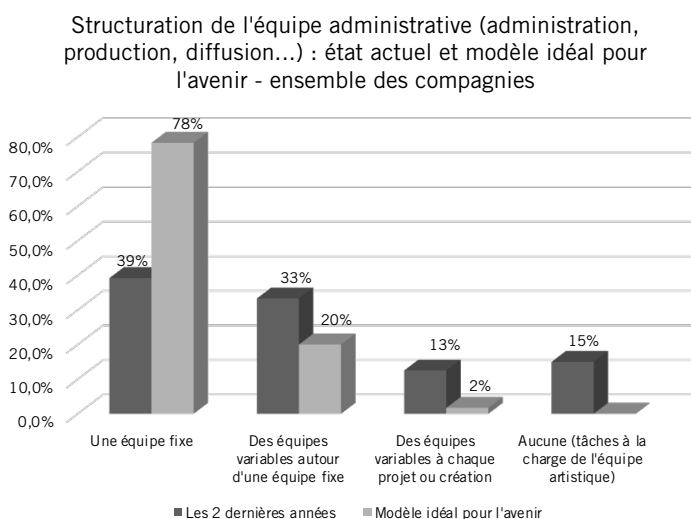
15% des répondants ont choisi la case « autre » afin de témoigner de l'absence de personnes prenant en charge la part administrative des activités, notamment pour des raisons budgétaires - ces tâches étant souvent assurées par le chorégraphe :

« Pour le moment nous gérons nous-mêmes la partie administrative. » ; « Je suis un artiste solo sans équipe administrative. » ; « Il n'existe plus de moyens de financer des postes administratifs, de production ou de diffusion. Je suis, comme beaucoup, devenue chorégraphe multi-tâches, à faire de nombreux métiers en même temps. Je sens qu'on nous force à être des chorégraphes auto-entrepreneur.euses, et donc sans capacité d'embauches administratives. » ; « Nous n'avons pas encore de financements [suffisants] pour une équipe administrative stable. » ; « Il ne nous est plus possible de rémunérer comptable et administrateur.trice. » ; « Pas d'équipe administrative. » ; « Centralisation des tâches administratives autour de l'artiste solo. » ; « Pas d'équipe administrative. Je suis seule pour penser, gérer la production, communication, diffusion... » ; « Administration et production à la charge de l'artiste solo. » ; « Pas de structuration, la chorégraphe se charge de tout. » ; « Il n'y a pas d'équipe administrative, ce sont les artistes porteurs de projet qui font le travail administratif. »

De nombreuses compagnies témoignent en outre d'une externalisation des tâches administratives, notamment selon des logiques de mutualisation de moyens :

« Nous faisons appel à un chargé d'administration qui travaille aussi pour d'autres compagnies. » ; « Nous avons une équipe [administrative] fixe, en mutualisation de moyens avec d'autres compagnies. » ; « Nous avons des contrats de prestation essentiellement, en administration, comptabilité et aide à la production. »

Concernant la question du modèle idéal que la compagnie souhaiterait mettre en œuvre à l'avenir, on constate une nette préférence pour une équipe administrative fixe, avec plus des $\frac{3}{4}$ des réponses. 20% des compagnies plébiscitent le modèle d'équipes variables autour d'une équipe fixe.



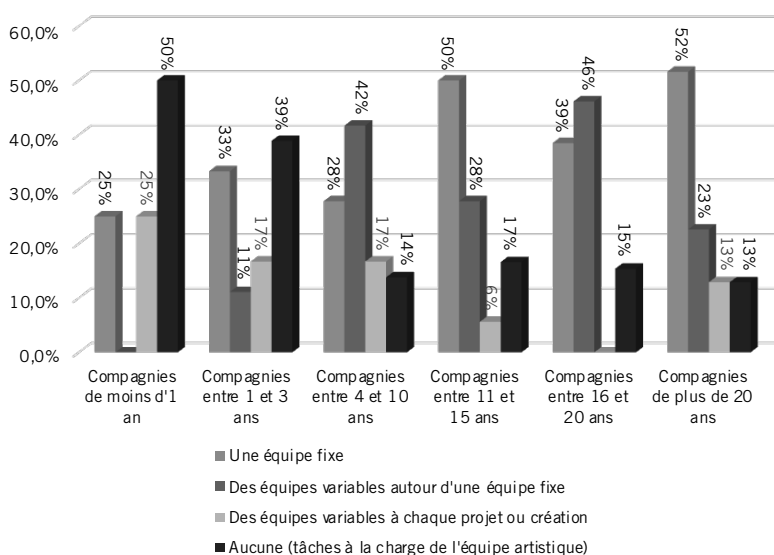
Globalement, la pérennisation des équipes administratives, même si des renforts peuvent intervenir pour des projets particuliers, est un objectif important d'évolution pour les compagnies chorégraphiques indépendantes.

L'équipe administrative en fonction de l'ancienneté de la compagnie

La répartition des modèles d'organisation des équipes administratives des compagnies par âge permet d'observer certaines tendances :

- le recours au choix « autre », afin de nommer la prise en charge des tâches administratives par le chorégraphe, est très prégnant pour les compagnies émergentes de moins de 4 ans ;
- la structuration de l'équipe administrative sous forme « d'équipes variables à chaque projet ou création » est moins commune dans les compagnies qui ont entre 4 et 20 ans, et plus présente pour les très jeunes compagnies et les compagnies les plus anciennes ;
- la structuration de l'équipe administrative sous forme d'une équipe fixe est plus importante pour les compagnies les plus âgées, ce qui correspond à l'idée que ce modèle est celui vers lequel tendre.

Structuration de l'équipe administrative (administration, production, diffusion...) : par âge de la compagnie - ensemble des compagnies

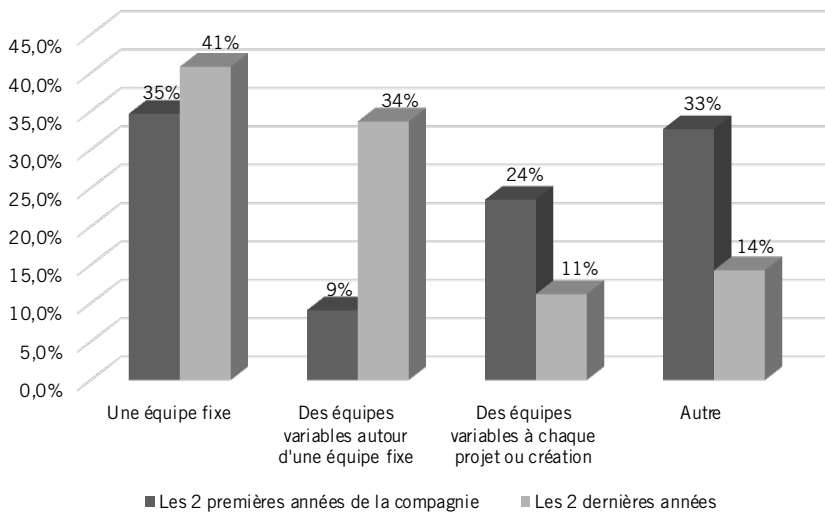


L'équipe administrative : une structuration qui tend vers des équipes variables autour d'un noyau stable

Pour les compagnies de plus de 3 ans d'existence, les évolutions des modes d'organisation des équipes révèlent un certain nombre de tendances :

- d'une manière générale, les variations sont élevées ;
- la part des compagnies qui utilisent le choix « autre » (pour nommer la prise en charge des tâches administratives par le chorégraphe ou porteur de projet) diminue considérablement ;
- la part des compagnies qui structuraient aux débuts de leur histoire leur équipe administrative de manière variable à chaque projet diminue également, tandis que la fixité des équipes administratives augmente avec l'ancienneté de la compagnie ;
- le modèle qui augmente le plus est celui des équipes administratives variables autour d'une équipe fixe ;
- le taux de compagnies dont l'équipe administrative est structurée de manière fixe évolue moins, passant de 35% à 41%, montrant la difficulté à atteindre ce modèle - qui constitue un avenir idéal pour près de 80% des compagnies interrogées.

Évolution de la structuration de l'équipe administrative (administration, production, diffusion) entre les deux premières années d'existence de la compagnie et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus



Les esthétiques artistiques : la pluridisciplinarité à l'honneur

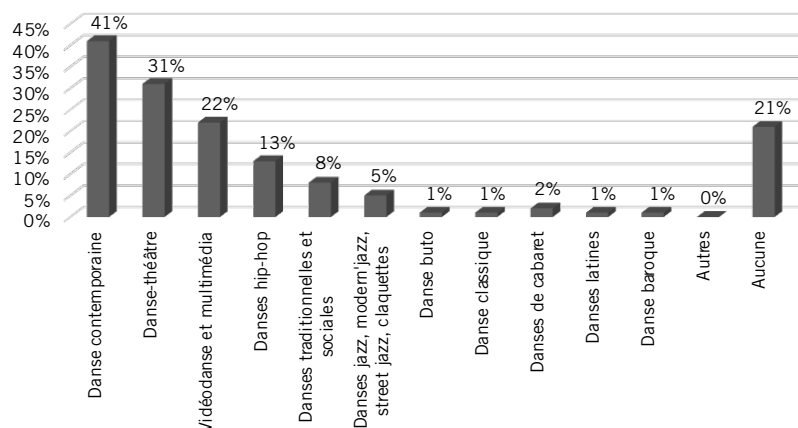
Les compagnies chorégraphiques dont l'esthétique principale est la danse contemporaine représentent environ les $\frac{3}{4}$ des compagnies qui ont répondu à cette enquête, correspondant à la prédominance de cette discipline dans les compagnies chorégraphiques indépendantes.

L'enquête permet d'observer également dans quelle mesure les compagnies s'inscrivent dans une logique de pluridisciplinarité, tant en termes d'esthétiques chorégraphiques que de relations avec les autres arts (arts du spectacle et arts visuels).

Environ 4 compagnies sur 5 (79%) nomment d'autres disciplines chorégraphiques qui s'agrègent à la principale – les 21% de compagnies qui se situent dans un style unique de danse étant des compagnies de danse contemporaine (catégorie qui peut recouvrir un champ large de pratiques).

Dans les disciplines complémentaires, la proportion de compagnies se situant dans la danse contemporaine, la danse-théâtre et dans le champ de la vidéodanse et du multimédia est significative.

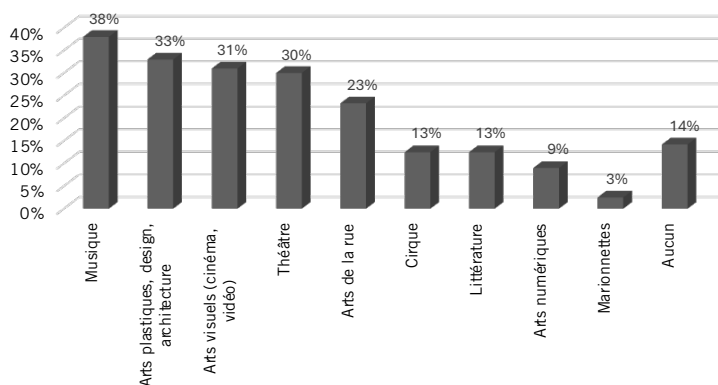
Esthétiques chorégraphiques, autres que l'esthétique chorégraphique principale, mentionnées par les compagnies - ensemble des compagnies



86% des compagnies déclarent faire dialoguer la danse avec d'autres arts également, ce qui témoigne d'une grande ouverture des compagnies chorégraphiques aux champs connexes de la création artistique.

Sans surprise en raison de ses relations étroites avec l'art chorégraphique, la musique arrive en tête (38% des compagnies). Suivent les arts plastiques, design et architecture (33%), les arts visuels cinéma et vidéo (30%), le théâtre (30%), les arts de la rue (23%), le cirque (13%), la littérature (13%), les arts numériques (9%), les marionnettes (3%) et la littérature (13%).

Arts mis en dialogue avec la danse dans les créations et projets de la compagnie - ensemble des compagnies



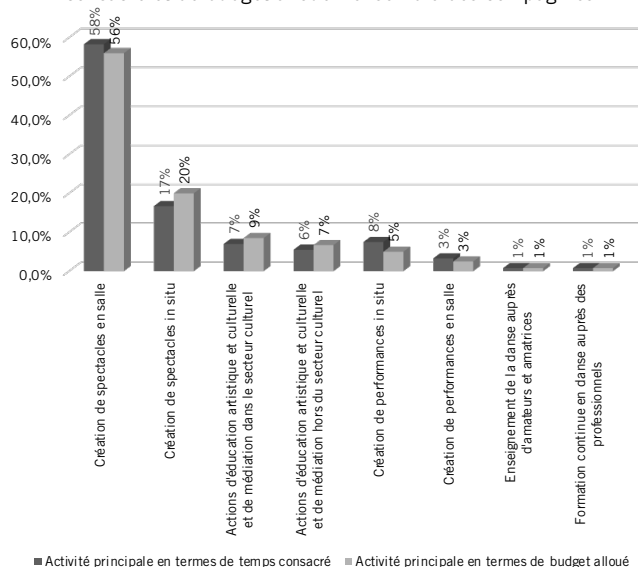
Les activités de la compagnie : la création, mais pas seulement !

L'activité principale des compagnies (en temps consacré) est, pour 86% d'entre elles, la création d'œuvres (spectacles en salle ou in situ, performances en salle ou in situ). Si l'on regarde spécifiquement la création de spectacles en salle, il s'agit de l'activité principale de 58% des compagnies.

Une part minoritaire mais néanmoins significative des compagnies interrogées nomme une autre activité principale que la production d'œuvres : presque 15% des compagnies placent les actions d'éducation artistique et culturelle en tête de leurs activités (dans et hors du secteur culturel).

Les résultats sont très proches si l'on raisonne en termes de budget alloué.

L'activité principale de la compagnie, en termes de temps consacré et de budget alloué - ensemble des compagnies



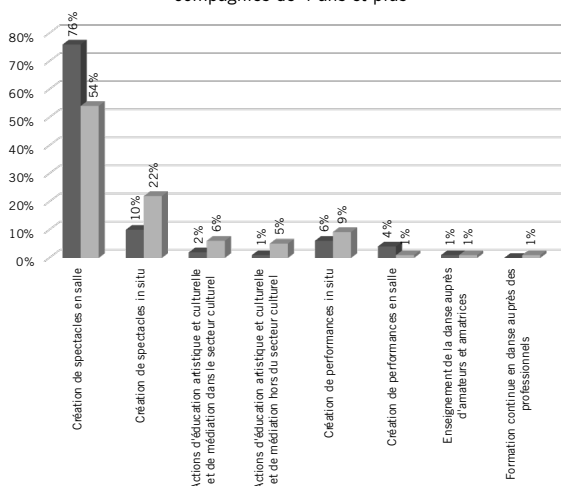
En termes d'évolution de l'activité principale des compagnies de 4 ans et plus, entre les deux premières années de leur existence et les deux dernières années, en temps consacré, on observe une nette diminution de la mention de la création de spectacles en salle : la part des compagnies qui la nomment diminue de plus de 20 points.

Il est possible de lire dans ce phénomène une diversification des activités de création, puisque les autres types de création sont en augmentation (création de spectacles in situ de 10 points, de performances in situ de 3 points, de performances en salle de 3 points).

La part des compagnies qui placent l'éducation artistique et culturelle comme activité principale augmente globalement de 8 points, ce qui témoigne de l'importance croissante accordée à ce type de projets.

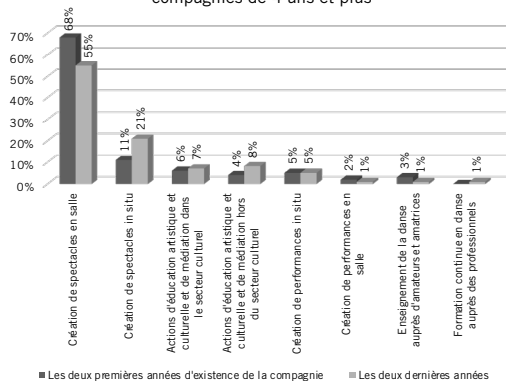
Une étude ultérieure pourrait expliquer ce phénomène : au fil de leur ancienneté, les compagnies sont-elles amenées à diversifier de plus en plus leur activité (de manière voulue ou subie) ? Est-ce plutôt une explication conjoncturelle : des tensions croissantes dans le champ de la diffusion qui conduiraient globalement les compagnies à devoir se diversifier aujourd'hui ?

Évolution de l'activité principale de la compagnie, en termes de temps consacré, entre ses deux premières années d'existence et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus



En termes d'évolution de l'activité principale des compagnies de 4 ans et plus, entre les deux premières années de leur existence et les deux dernières années, en termes de budget alloué, on observe les mêmes tendances qu'en termes de temps consacré.

Évolution de l'activité principale de la compagnie, en termes de budget alloué, entre ses deux premières années d'existence et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus



En ce qui concerne les autres activités de la compagnie, qui s'ajoutent à l'activité principale, on constate une réelle diversité des pratiques tout autant que des disciplines et des arts. Aucune compagnie n'a indiqué n'avoir aucune autre activité que sa principale.

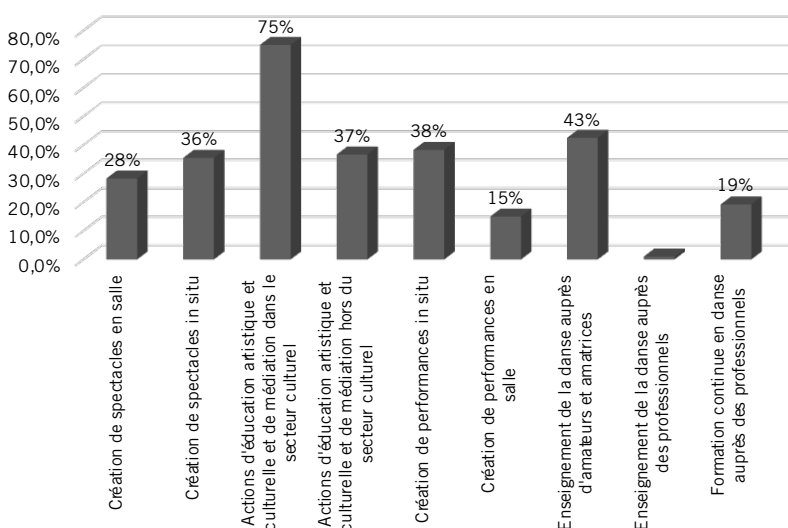
Si la création reste le cœur d'activité et la raison d'être des compagnies, les activités de transmission sont très prégnantes. L'activité la plus citée par les compagnies est celle de l'éducation artistique et culturelle, dans le secteur culturel pour 75% d'entre elles et hors secteur culturel pour 37% d'entre elles.

Quelle que soit l'activité principale de la compagnie, un tiers d'entre elles nomment, pour la création, un autre type d'œuvres et de contextes de diffusion : spectacles en salle (28%), spectacles in situ (36%), performances in situ (38%), performances en salle (15%).

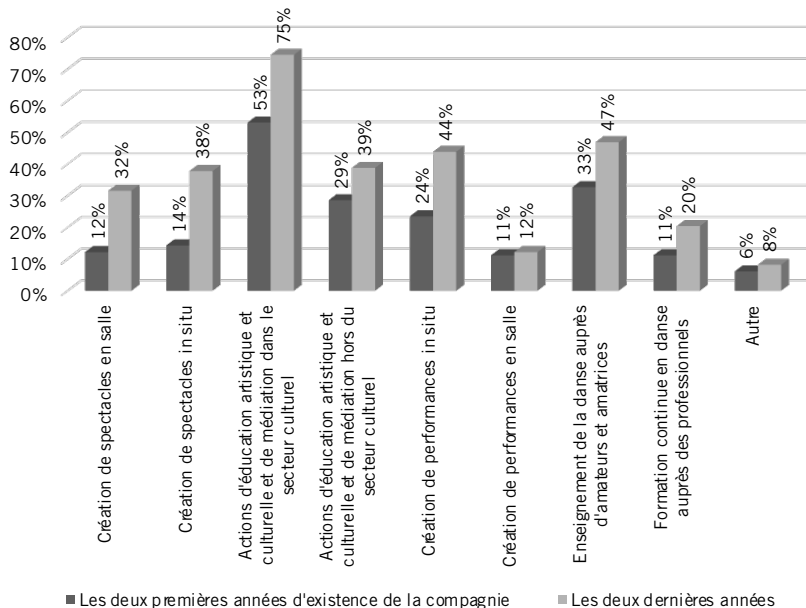
La part des compagnies qui citent l'enseignement de la danse auprès des amateurs et amatrices est notable : 43%. Si cette activité n'est jamais première, elle apparaît comme une pratique pour un grand nombre de compagnies. 19% des compagnies déclarent également avoir des activités de formation continue auprès des professionnels.

L'évolution des activités des compagnies de 4 ans et plus, autres que l'activité principale, entre leurs deux premières années d'existence et les deux dernières années, témoigne globalement d'une augmentation très nette de la quantité d'activités différentes portées par la compagnie : pour toutes les propositions, le nombre de compagnies augmente (65 points en tout pour les 4 différentes activités de création, 32 points pour les 2 items d'éducation artistique et culturelle, 23 points pour les items de formation et enseignement de la danse).

Autres activités de la compagnie, différentes de l'activité principale - ensemble des compagnies

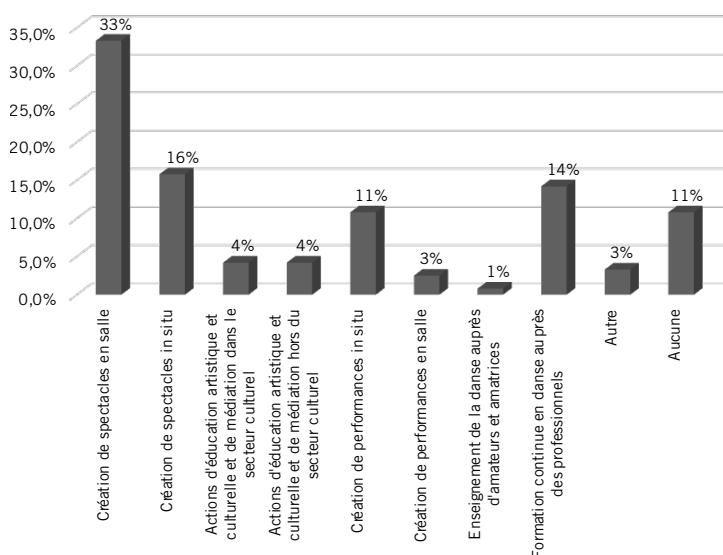


Évolution des activités de la compagnie, autres que l'activité principale, entre ses deux premières années d'existence et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus



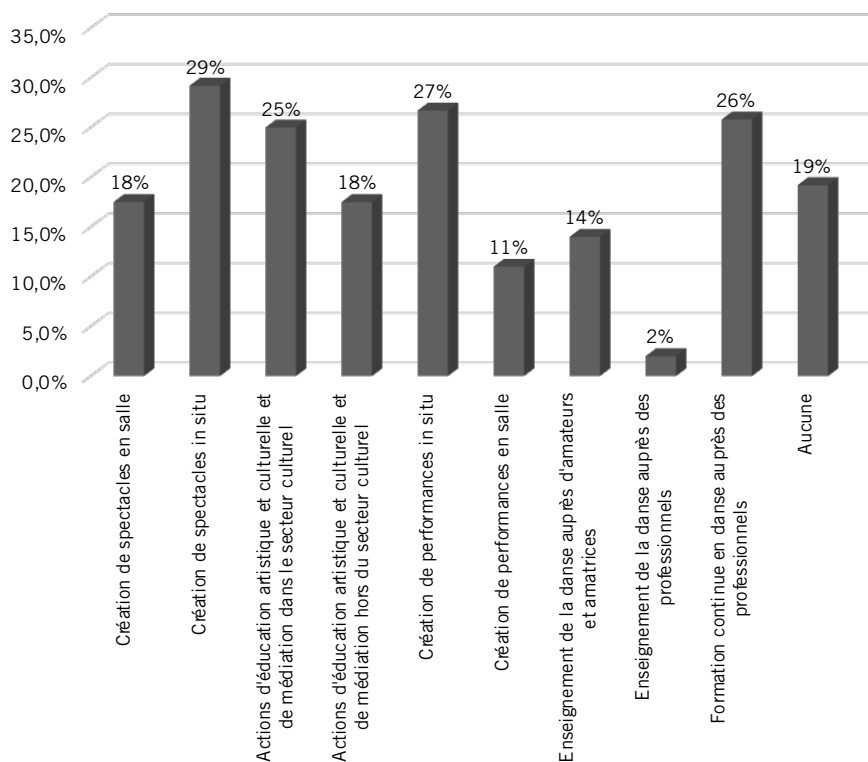
89% des compagnies déclarent souhaiter initier ou développer particulièrement certaines activités à l'avenir. 33% nomment la création de spectacles en salle, 16% de spectacles in situ. 4% nomment les actions d'éducation artistique et culturelle, 14% souhaitent commencer ou poursuivre la mise en place d'actions de formation continue auprès des professionnels.

Activité prioritaire que la compagnie souhaiterait développer ou initier à l'avenir, qui n'est pas prioritaire aujourd'hui - ensemble des compagnies



81% des compagnies choisissent au moins une catégorie en sus de l'activité précédemment choisie de manière prioritaire :

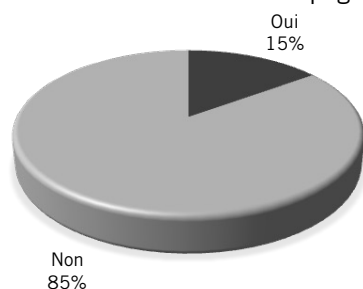
Autres activités, non prioritaires aujourd'hui, que la compagnie souhaiterait développer ou initier à l'avenir - ensemble des compagnies



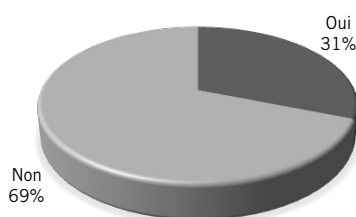
Des lieux pour la compagnie : le manque de studios de danse et d'espaces de travail

Seules 15% des compagnies chorégraphiques françaises disposent d'un lieu en propre, de manière pérenne, pour les activités de création (studios, salles de spectacle...). Moins d'un tiers (31%) déclarent disposer d'un lieu pérenne en propre pour les activités administratives.

Part des compagnies disposant d'un lieu pérenne, propre à la compagnie, pour la création - ensemble des compagnies



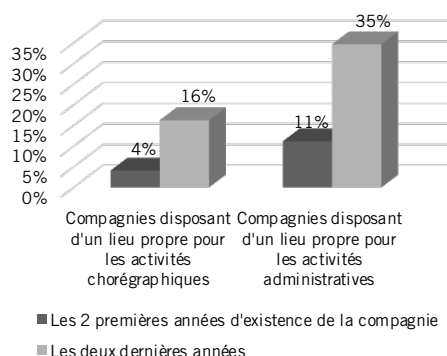
Part des compagnies disposant d'un lieu pérenne, propre à la compagnie, pour les activités administratives - ensemble des compagnie



La part des compagnies de 4 ans et plus disposant de lieux pérennes pour la création et pour les activités administratives était, durant les deux premières années de leur existence, respectivement de 4% et de 11%. Ces taux passent à 16% et 35% pour ces mêmes compagnies aujourd'hui.

Ces chiffres témoignent d'une problématique commune à la majorité des compagnies chorégraphiques, qui est celle des espaces dédiés à la création.

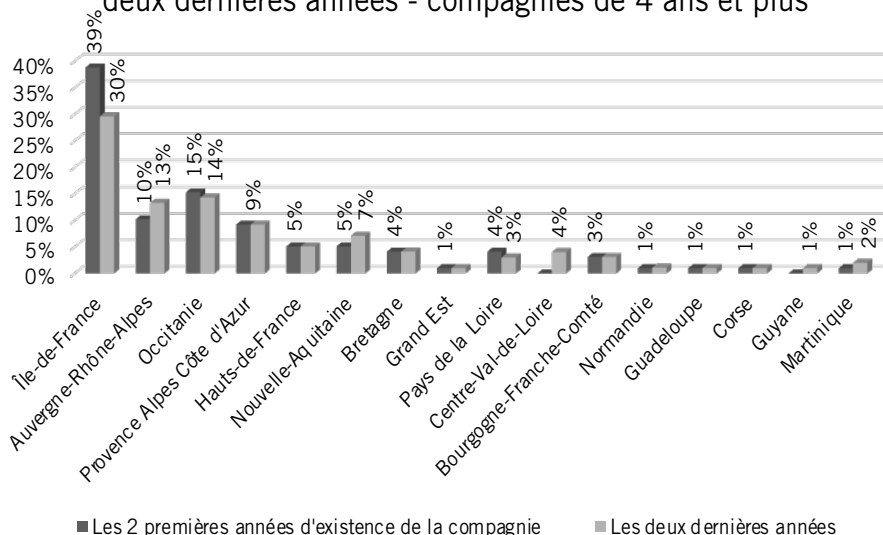
Évolution de la part des compagnies disposant de lieux pérennes pour la création et pour les activités administratives - compagnies de 4 ans et plus



Implantation géographique des compagnies : mobilités entre les territoires

Une part non négligeable des compagnies de 4 ans et plus ont changé de région d'implantation depuis leur création. Globalement, la part de ces compagnies domiciliées en Île-de-France a baissé (-9 points), au profit d'autres régions françaises, essentiellement d'Auvergne-Rhône-Alpes (+3 points), de Nouvelle-Aquitaine (+2 points) et du Centre-Val-de-Loire (+4 points).

Évolution de la région d'implantation de la compagnie, entre les deux premières années de son existence et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus

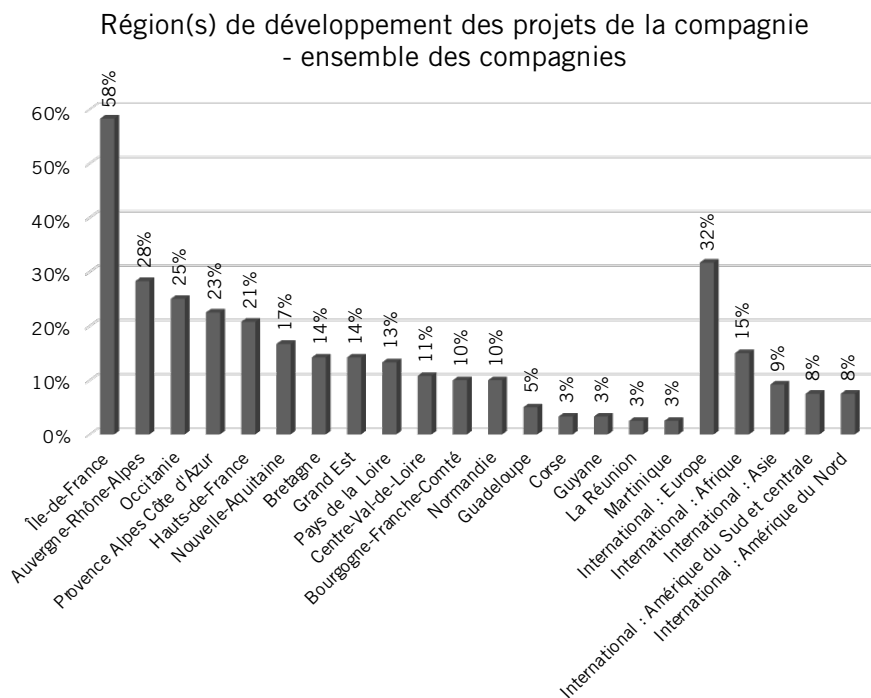


Implantation et rayonnement de l'activité : des compagnies mobiles

58% des compagnies déclarent développer leurs projets en Île-de-France (pour rappel, 29% des compagnies sont implantées dans cette région). La deuxième région de déploiement des projets est la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec 28% des compagnies, (15% des compagnies sont implantées sur ce territoire). 25% des compagnies déclarent développer leurs projets en Occitanie, 23% en PACA, 21% dans les Hauts-de-France, 17% en Nouvelle-Aquitaine, 14% en Bretagne, la même proportion dans le Grand Est, 13% en Pays de la Loire, et 11% en Centre-Val-de-Loire.

Globalement, les compagnies chorégraphiques, quelle que soit leur implantation géographique, sont amenées à travailler dans une réelle mobilité entre les régions.

Les compagnies témoignent également d'une activité internationale, avec 32% des compagnies qui travaillent en Europe hors France, 15% en Afrique, 9% en Asie, 8% en Amérique du Nord et la même proportion en Amériques du Sud et centrale. Il est à noter qu'à l'international, ce sont dans les grandes lignes les mêmes structures qui travaillent dans les différents continents.

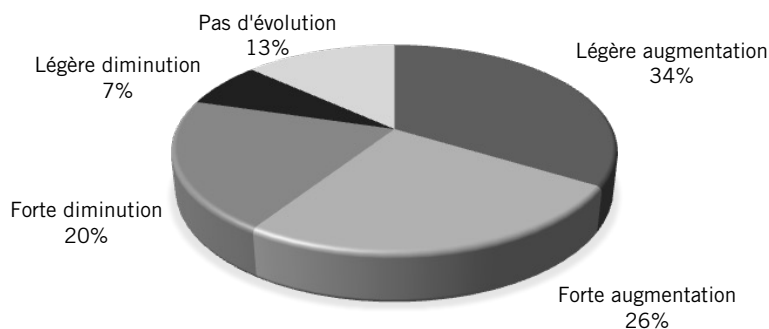


Concernant l'évolution de l'échelle géographique de diffusion de créations (spectacles, performances...) des compagnies, pour l'ensemble des compagnies depuis leur création, il existe une tendance à la hausse pour la majorité des compagnies (26% d'entre elles mentionnent une forte augmentation, 34% une légère).

Un tiers des compagnies nomment une diminution de l'échelle géographique, qu'elle soit subie ou choisie (forte pour 20%, légère pour 7%).

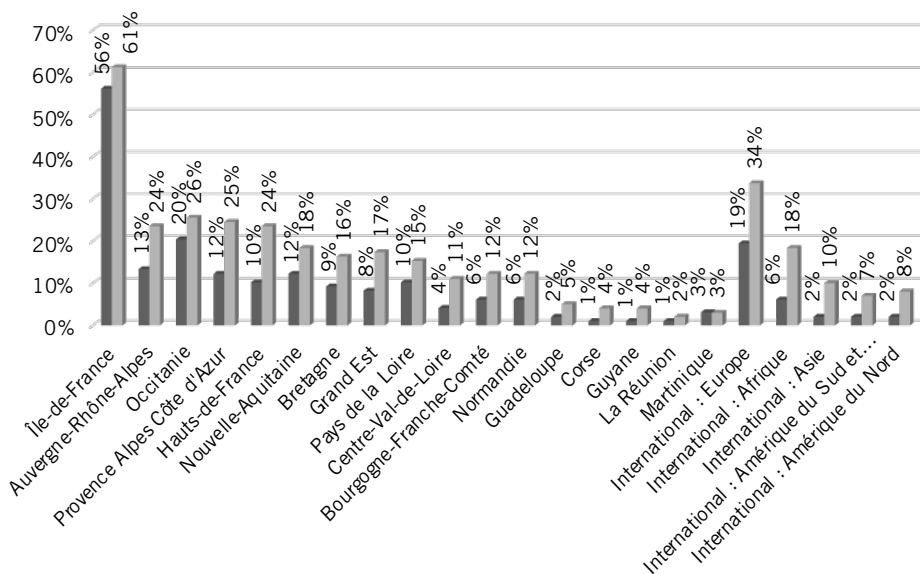
13% des compagnies n'ont pas changé d'échelle géographique de diffusion des œuvres.

Évolution de l'échelle géographique de diffusion des créations de la compagnie depuis sa création - ensemble des compagnies



Les évolutions concernant les compagnies de 4 ans et plus, entre les deux premières années de leur existence et les deux dernières années, témoignent d'un élargissement progressif du rayonnement, à l'échelle nationale comme internationale. Si le développement des projets en Île-de-France augmente de quelques points, l'augmentation dans les autres régions est significative. À l'international, l'augmentation est nette dans tous les continents.

Évolution des régions de développement des projets de la compagnie entre ses deux premières années d'existence et les deux dernières années - compagnies de 4 ans et plus



LA STRUCTURATION DE LA COMPAGNIE ET DE SES ÉQUIPES

La structuration juridique

Toutes les compagnies qui ont répondu au questionnaire sont structurées sous une forme juridique, dont 99% en association et 1% en Société par actions simplifiée (SAS ou SASU).

Durant les deux premières années d'existence des compagnies, 2% seulement de celles qui ont 4 ans ou plus n'étaient pas structurées sous une forme juridique, et constituaient un « groupe informel » (pas de production déléguée ou d'association non déclarée).

96% des compagnies ne souhaitent pas changer de forme juridique à l'avenir.

L'association est perçue comme le mode de structuration adéquat des compagnies chorégraphiques indépendantes, et bien souvent les danseurs et danseuses en sortant de formation commencent par créer une association pour lancer leur activité de création et porter leurs projets.

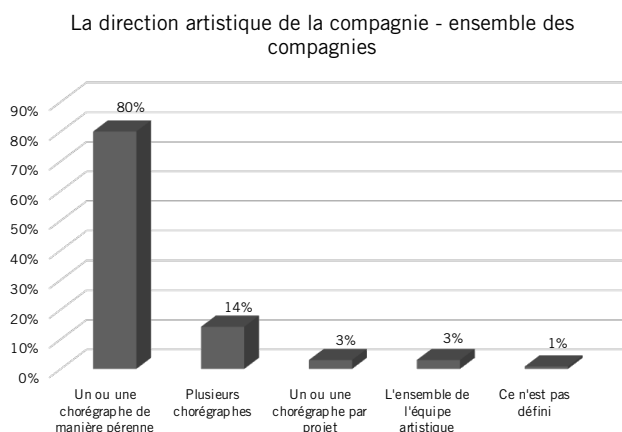
La direction de la compagnie

La direction artistique : la figure du chorégraphe au centre des compagnies

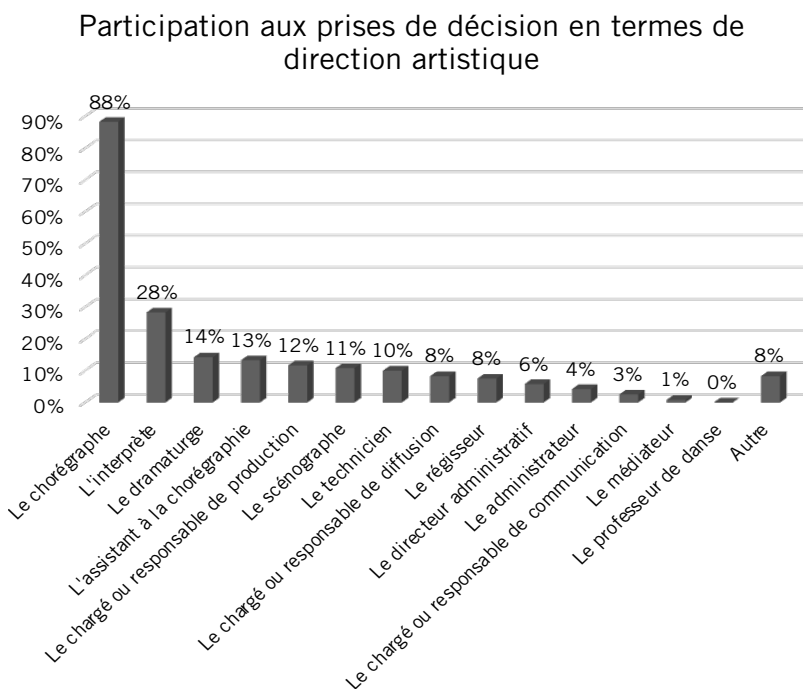
La direction artistique des compagnies est assumée dans 80% des compagnies chorégraphiques indépendantes par une ou un chorégraphe, de manière pérenne. La ou le chorégraphe constitue bien souvent le pivot autour duquel les équipes et les activités sont organisées.

À côté de ce modèle largement dominant, 14% des compagnies voient la direction artistique partagée entre plusieurs chorégraphes, de manière pérenne. Seules 3% des compagnies voient la direction artistique alterner entre les mains d'une ou un chorégraphe par projet.

Seules 2% des compagnies déclarent partager la direction artistique de la compagnie entre l'ensemble des membres de l'équipe artistique (chorégraphe, interprète, autres créateurs et créatrices).



Globalement, les compagnies chorégraphiques restent des organisations dans lesquelles la direction artistique est peu partagée et tourne autour de la figure de chorégraphe.



Dans l'ensemble des compagnies, quelle que soit le mode d'organisation de la direction artistique, le chorégraphe participe aux décisions en termes de direction artistique, dans 88% des cas, largement en tête.

28% des compagnies incluent l'interprète dans ces prises de décision.

Entre 10% et 14% des compagnies déclarent impliquer dans la direction artistique les autres métiers de la création : dramaturges, assistants à la chorégraphie, scénographes, techniciennes et techniciens.

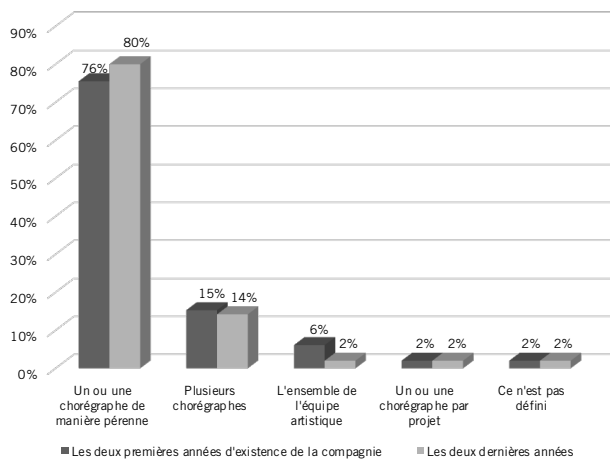
Les chargées et chargés de production participent aux prises de décision en termes de direction artistique dans 12% des compagnies.

Deux compagnies ont nommé, et cela est notable, que « les tutelles municipales » ou le « mécène » peuvent prendre part aux prises de décision en termes de direction artistique.

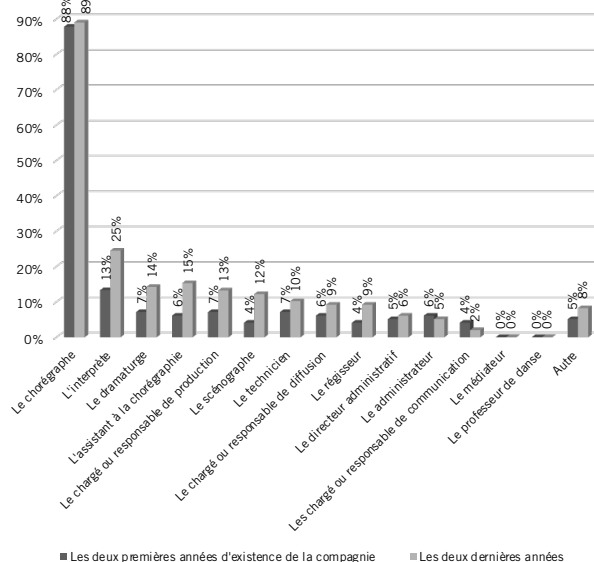
À l'avenir, seules 16% des compagnies envisagent de faire évoluer leur modèle de direction artistique. Le modèle de la collégialité est le plus plébiscité par les compagnies qui souhaitent changer, mais dans une proportion peu importante au regard de l'échantillon complet.

Pour les compagnies de 4 ans et plus, l'observation des évolutions confirme une nouvelle fois la stabilité du modèle de la centralité de la ou du chorégraphe, avec une légère augmentation de la participation des autres métiers aux prises de décision (qui s'explique essentiellement par le développement de la compagnie et de ses équipes, et donc de la prise en charge progressive des différentes fonctions par des personnes ciblées).

Évolution des personnes en charge de la direction artistique de la compagnie - compagnies de 4 ans et plus



Évolution des personnes participant à la direction artistique de la compagnie - compagnies de 4 ans et plus



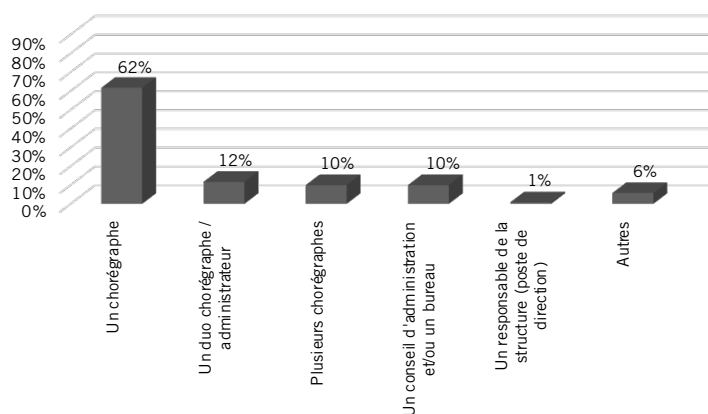
La direction générale : l'enjeu de la délégation des tâches administratives par le chorégraphe

Dans 72% des compagnies chorégraphiques interrogées, le chorégraphe prend en charge la direction générale.

Ce chiffre témoigne de la part de pluriactivité importante pour les chorégraphes à la tête des compagnies.

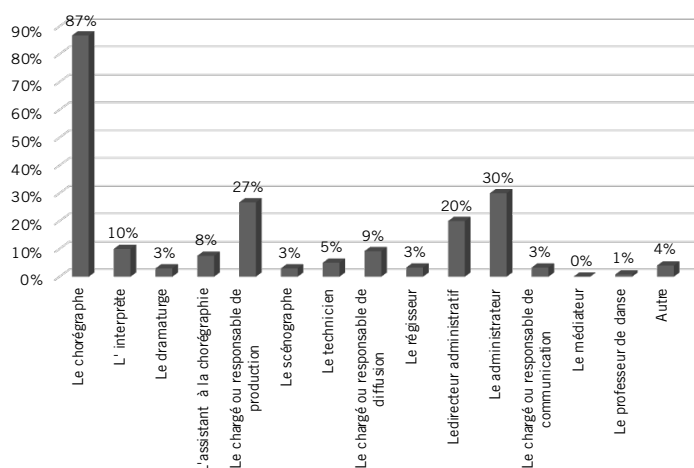
Alors que 99% des compagnies sont structurées sous forme d'association, seules 10% d'entre elles nomment le conseil d'administration ou le bureau comme instance assurant la direction générale. Bien souvent, il est relevé que le bureau de l'association n'a qu'une fonction symbolique, ou n'a été constitué que pour permettre la création de la forme juridique associative.

La direction générale de la compagnie - ensemble des compagnies



Parmi les équipes, les personnes participant aux décisions en termes de direction générale révèlent une nouvelle fois la centralité claire des chorégraphe(s), qui sont impliqués dans 87% des compagnies.

Participation aux prises de décision en termes de direction générale - ensemble des compagnies



Outre les chorégraphes, les professionnels impliqués dans la direction générale sont majoritairement les équipes administratives : 30% des compagnies nomment l'administrateur ou l'administratrice, 27% les chargés ou responsables de la production, 20% une direction administrative.

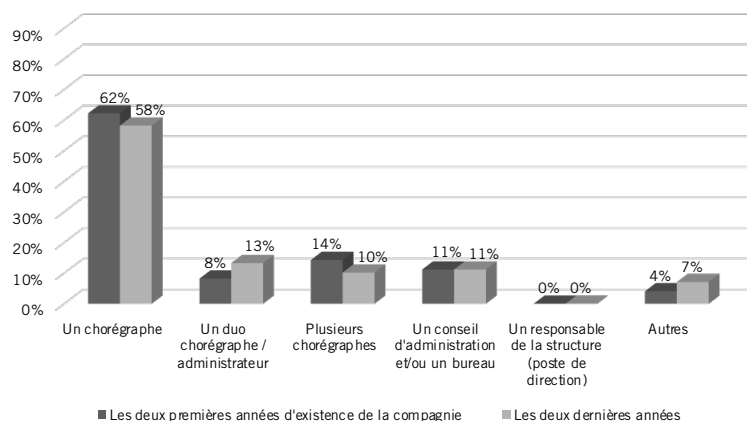
Les autres métiers ou fonctions ne sont impliqués que dans moins de 10% des compagnies, dont les interprètes (10%) et les techniciennes et techniciens (3%).

23% des compagnies envisagent, à l'avenir, de faire évoluer leur modèle de direction générale, pour la plupart vers des modèles où la fonction est en partie déléguée du ou de la chorégraphe vers des personnes en charge des questions administratives.

Le modèle « traditionnel » du duo chorégraphe/administrateur ou administratrice est pour ces compagnies plébiscité.

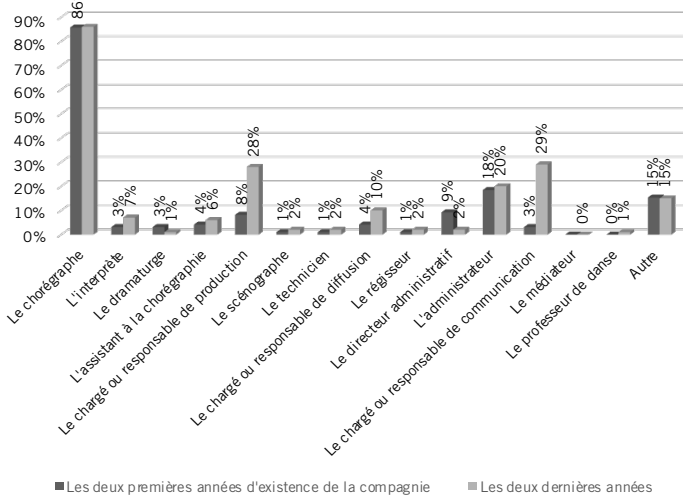
L'observation de l'évolution, entre les deux premières années d'existence des compagnies de 4 ans et plus et les deux dernières années, témoigne d'une stabilité en termes de prise en charge de la direction générale, avec une légère baisse des compagnies nommant la ou le chorégraphe au profit essentiellement du duo chorégraphe/administrateur ou administratrice.

Évolution des personnes en charge de la direction générale de la compagnie - compagnies de 4 ans et plus



Pour les personnes participant à la prise de décision en termes de direction générale, on observe une nette augmentation des chargés ou responsables de production (+ 20 points), de diffusion (+ 6 points) et de communication (+ 26 points), ce qui témoigne de la prise en charge de ces missions par des personnes identifiées au fur et à mesure de la structuration des compagnies.

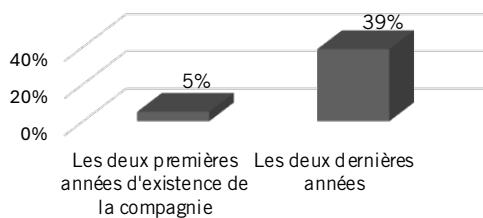
Évolution des personnes participant à la direction artistique de la compagnie - compagnies de 4 ans et plus



Participation à un ou plusieurs regroupement de compagnies, formel ou informel

Un tiers des compagnies chorégraphiques indépendantes interrogées (35%) se déclarent aujourd'hui membres d'un regroupement de compagnies, qu'il soit formel ou informel. Pour les compagnies de 4 ans et plus, ce taux monte à 39%. L'observation de l'évolution de ce taux témoigne d'une augmentation nette (+ 34 points) entre les deux premières années d'existence de la compagnie et les deux dernières années.

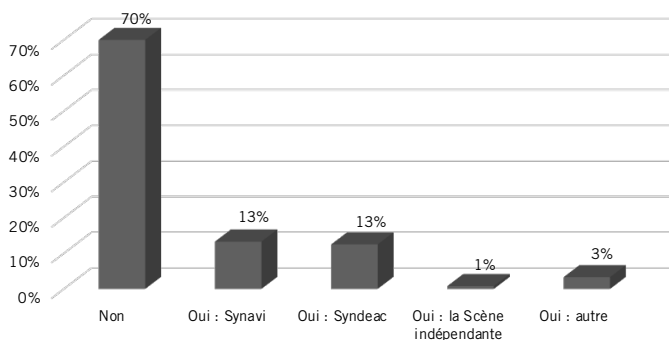
Évolution de la part des compagnies membres d'un regroupement de compagnies - compagnies de 4 ans et plus



Adhésion à un syndicat d'employeurs

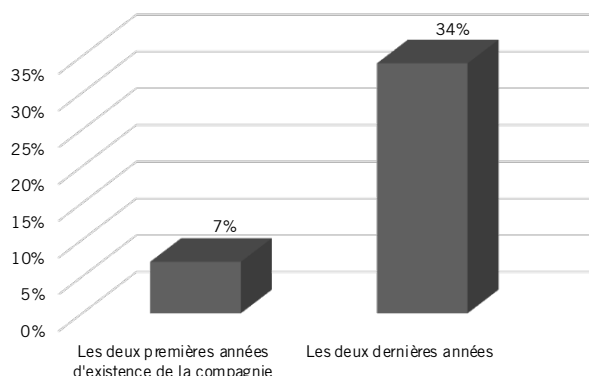
30% des compagnies chorégraphiques interrogées sont adhérentes à un syndicat d'employeurs. Ce chiffre est à mettre en regard du fait que l'enquête a été relayée par des syndicats.

Adhésion de la compagnie à un syndicat d'employeurs - ensemble des compagnies

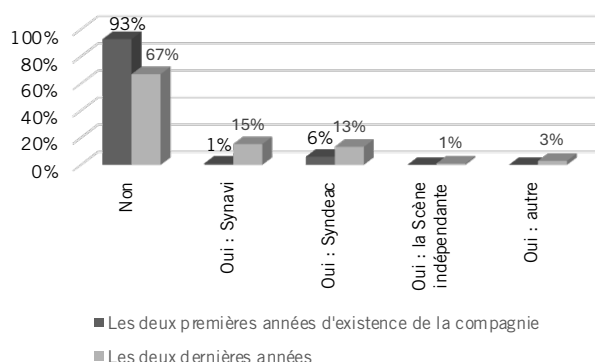


L'évolution de la part des compagnies de 4 ans et plus adhérentes à un syndicat d'employeurs permet d'observer une nette augmentation (+ 27 points) entre leurs deux premières années d'existence et aujourd'hui :

Évolution de la part des compagnies adhérentes à un syndicat d'employeurs - compagnies de 4 ans et plus



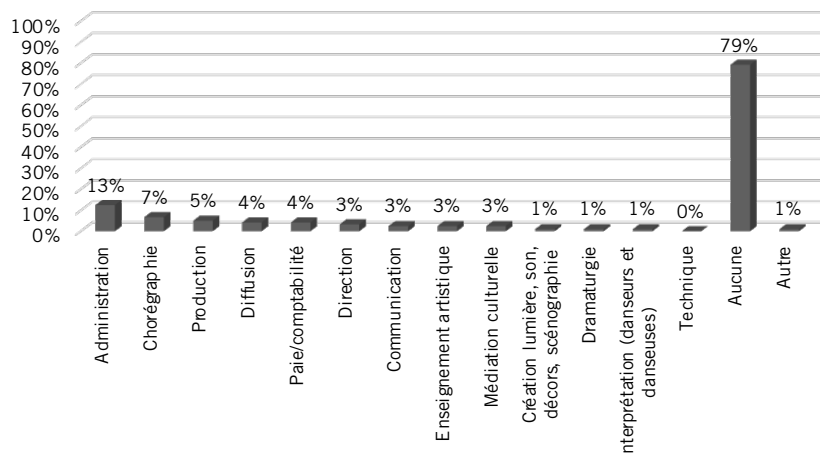
Évolution de l'adhésion des compagnies à un syndicat d'employeurs - compagnies de 4 ans et plus



Les équipes de la compagnie

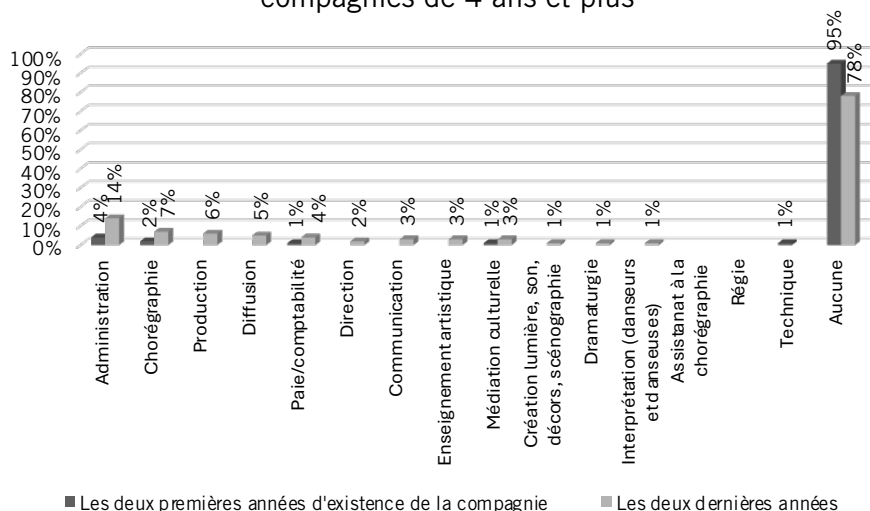
La contractualisation : fragilité, instabilité et précarité des équipes
Seules 21% des compagnies emploient des personnes en contrat à durée indéterminée. Il s'agit, pour 13% des compagnies, d'une ou plusieurs personnes en charge de l'administration.

Part des compagnies faisant appel à des personnes en CDI, par catégorie des missions confiées - ensemble des compagnies



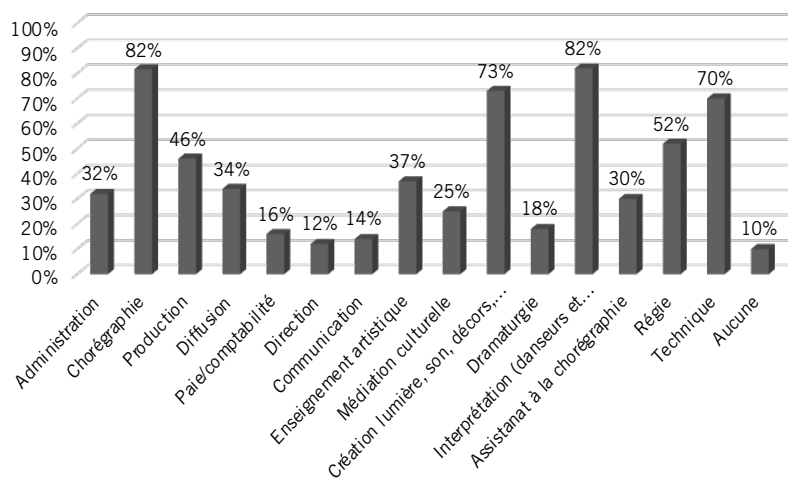
L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne de l'augmentation de la part de salariées et salariés en CDI.

Évolution de la part des compagnies faisant appel à des personnes en CDI, par catégorie des missions confiées - compagnies de 4 ans et plus



La part des compagnies embauchant des personnes en contrat à durée déterminée ou en contrat à durée déterminée d'usage est beaucoup plus élevée, tant pour les tâches administratives que pour la création artistique.

Part des compagnies faisant appel à des personnes en CDD ou CDDU ("intermittence"), par catégorie des missions confiées - ensemble des compagnies



Les compagnies salarient sous ces formes des personnes en charge de la chorégraphie (pour 82% des compagnies), de l'interprétation (82%), de la création lumière, son... (73%), de la technique (70%) et de la régie (52%).

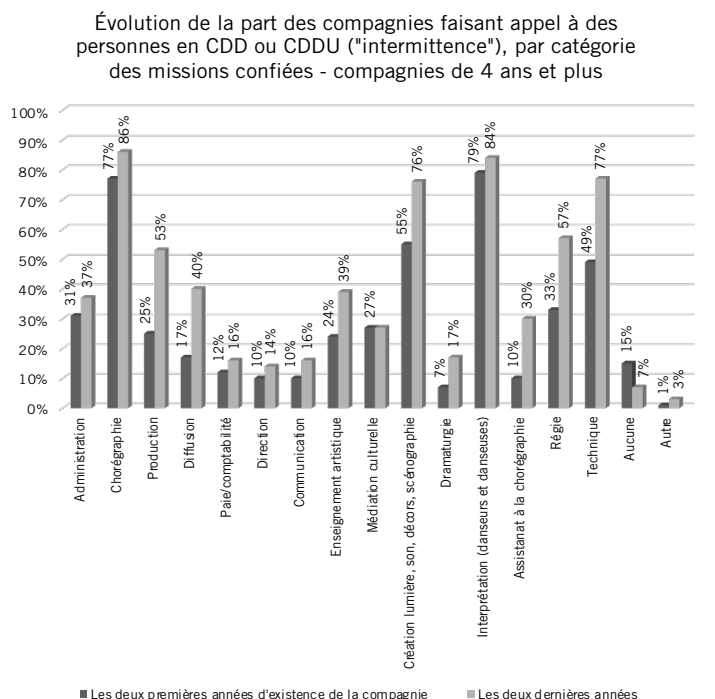
La création est donc prioritaire dans l'emploi. Les autres métiers qui font l'objet d'embauches sont principalement la production (46%), la diffusion (34%) et l'administration (32%).

Il est intéressant de noter que 37% des compagnies embauchent des personnes pour des missions d'enseignement de la danse et 25% pour des missions de médiation.

Les évolutions de la part des compagnies de 4 ans et plus qui embauchent des personnes en CDD ou CDDU témoignent du développement progressif des activités et des moyens des compagnies. Les deux premières années de leur existence, 85% de ces compagnies embauchaient au moins un salarié en CDD ou CDD, elles sont 93% les deux dernières années. Les missions pour lesquelles l'augmentation est la plus forte (10 points ou plus) sont la production (+ 28 points), la diffusion (+ 23 points),

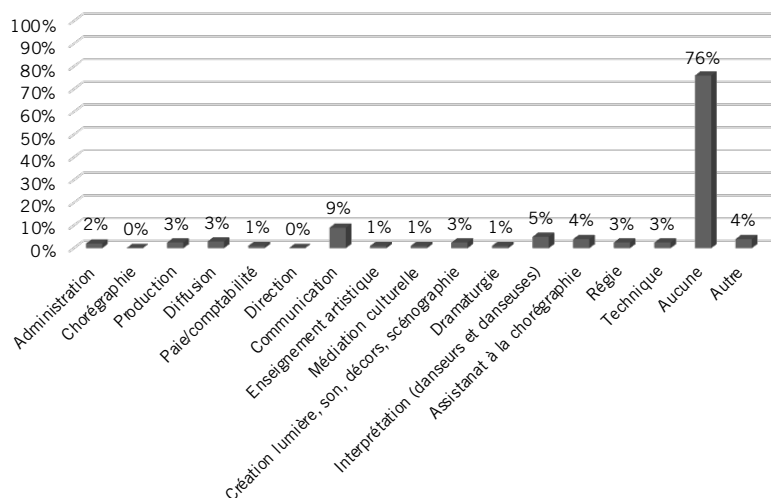
l'enseignement artistique (+ 15 points), la création lumière, son... (+ 21 points), l'assistantat à la chorégraphie (+ 20 points), la régie (+ 24 points) et la technique (+ 28 points).

Ces chiffres corroborent le parcours-type des compagnies dessiné par l'enquête : le début d'une compagnie correspond à la volonté de porter les créations d'une ou un chorégraphe, avant de progressivement structurer les activités.

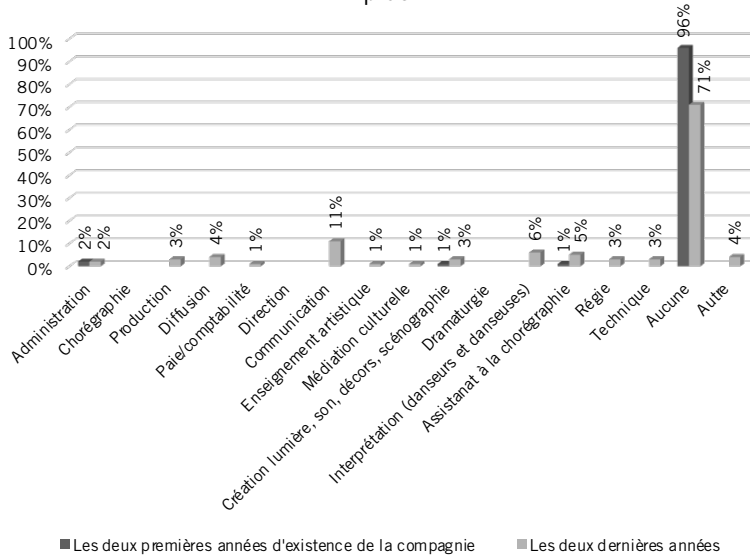


Un quart des compagnies (24%) font appel à des personnes en stage, service civique ou alternance, notamment pour les missions de communication (9%). 5% des compagnies utilisent ces dispositifs pour les interprètes.

Part des compagnies faisant appel à des personnes en stage, service civique, alternance..., par catégorie des missions confiées - ensemble des compagnies

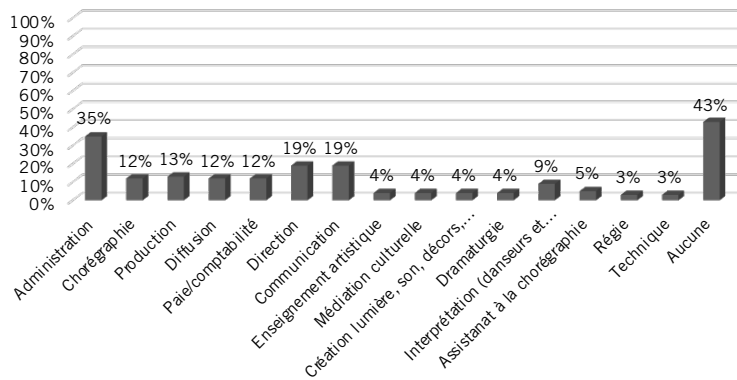


Évolution de la part des compagnies faisant appel à des personnes en stage, service civique, alternance..., par catégorie des missions confiées - compagnies de 4 ans et plus

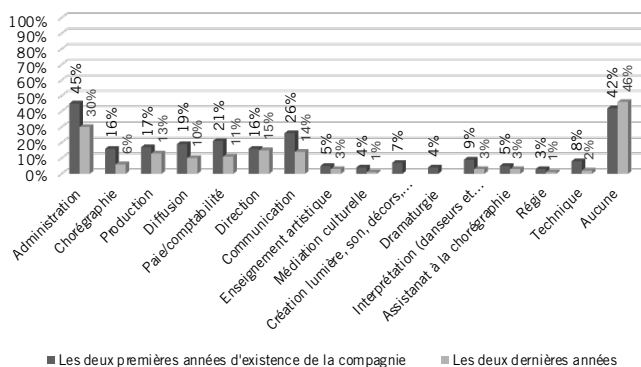


43% des compagnies chorégraphiques interrogées déclarent ne jamais faire appel à des bénévoles, pour aucune des missions citées - ce qui soulève des questions quant à la place et au rôle des conseils d'administration et/ou des bureaux des associations. On note la précarité du secteur et la difficulté, pour les compagnies, d'appliquer le droit du travail.

Part des compagnies faisant appel à des bénévoles (membres du bureau, du conseil d'administration, bénévoles ponctuels...), par catégorie des missions confiées - ensemble des compagnies



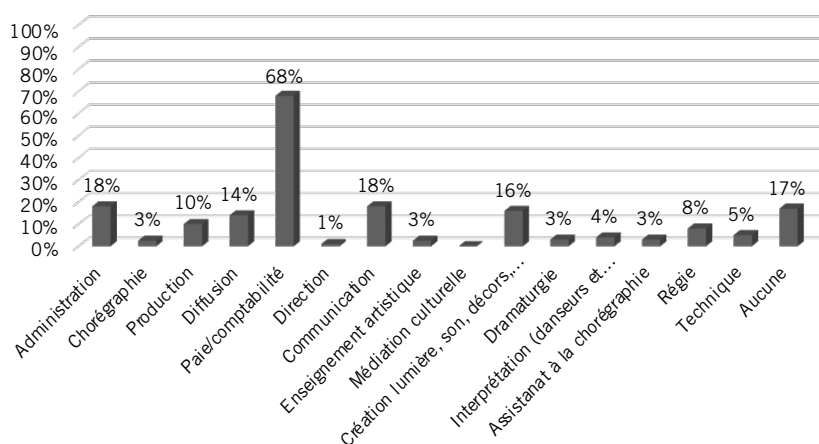
Évolution de la part des compagnies faisant appel à des bénévoles (membres du bureau, du conseil d'administration, bénévoles ponctuels...), par catégorie des missions confiées - compagnies de 4 ans et plus



83% des compagnies interrogées déclarent faire appel à des services extérieurs, sous la forme de prestations ou de partenariats.

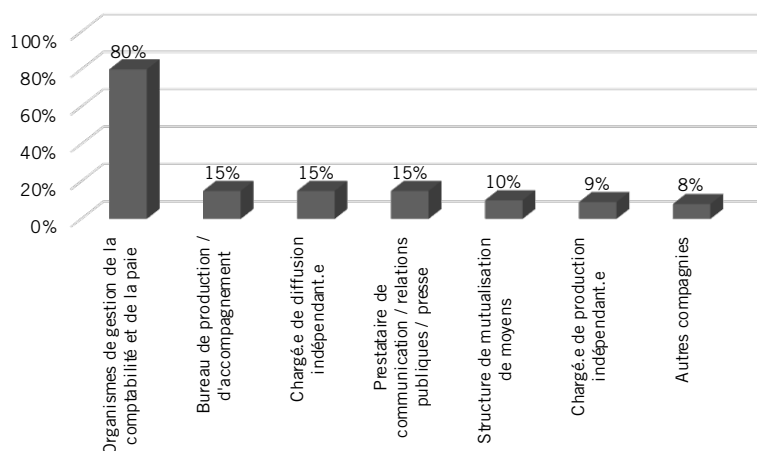
Les fonctions externalisées sont essentiellement liées aux compétences pour la paie et la comptabilité (68% des compagnies), mais également pour d'autres tâches administratives, comme l'administration (18%), la communication (18%), la création son, lumière... (16%), la diffusion (14%) et la production (10%).

Part des compagnies faisant appel à des services extérieurs (prestations, partenariats...), par catégorie des missions confiées - ensemble des compagnies



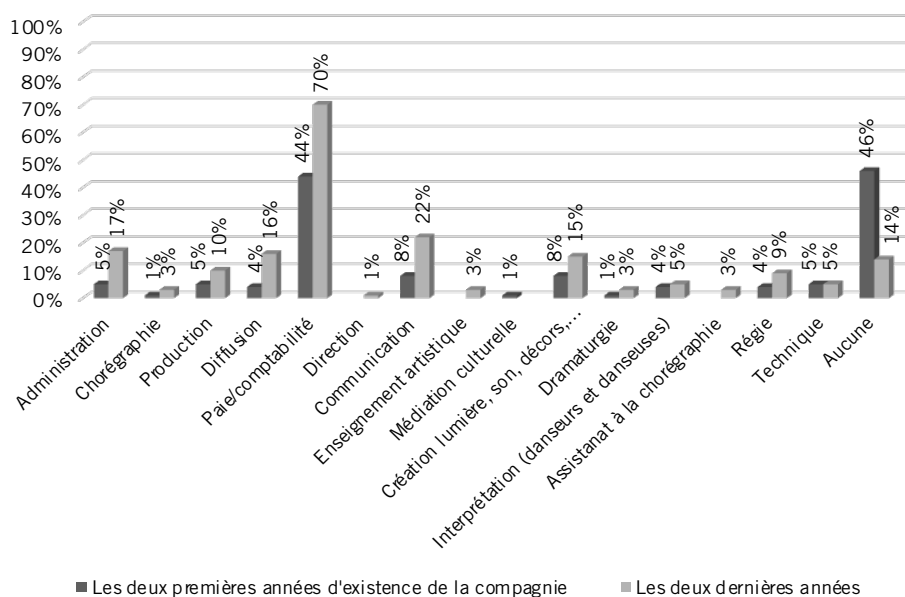
Les types de services extérieurs sollicités sont variés : 80% des compagnies qui y ont recours font appel à des organismes de gestion de la comptabilité et de la paie, 15% à des bureaux de production ou d'accompagnement, 15% à des chargés de diffusion indépendants, 15% à des prestataires en communication, relations presse et relations publiques, 10% à des structures de mutualisation de moyens.

Part des compagnies faisant appel à des services extérieurs sollicités, par type - 83% de l'échantillon



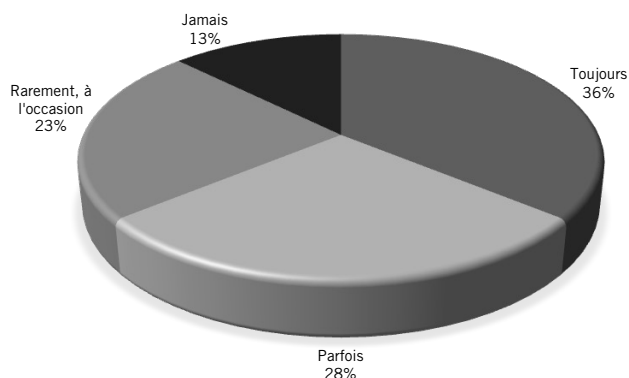
L'observation des évolutions témoignent une nouvelle fois de la logique de structuration des compagnies qui dépassent les 4 ans de durée de vie, avec une forte augmentation de la part des compagnies qui externalisent la paie et la comptabilité et la communication, champs de compétences qui apparaissent comme les plus volontiers renvoyés à l'extérieur des équipes de la compagnie.

Évolution de la part des compagnies faisant appel à des services extérieurs, par catégorie des missions confiées - compagnies de 4 ans et plus



La pluriactivité : un principe admis

Régularité à laquelle les membres des équipes de la compagnie sont amenés à exercer d'autres activités que leur activité principale, liée à leur poste ou métier - ensemble des compagnies

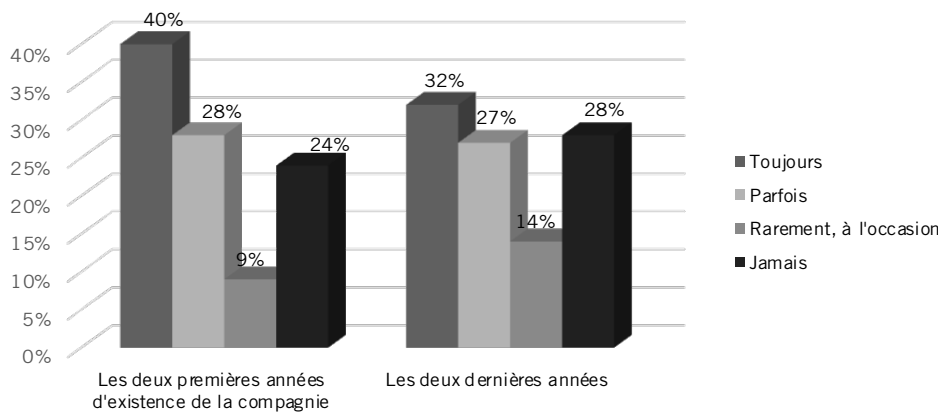


En termes d'activités, seules 13% des compagnies déclarent que les membres de leurs équipes ne sont jamais amenés à exercer d'autres activités que leur activité principale, liée à leur poste ou métier.

Plus d'un tiers d'entre elles (36%) déclarent que les personnes des équipes sont systématiquement sollicitées pour des missions et tâches autres que celles définies par leur métier ou poste, 28% parfois et 23% à l'occasion.

L'évolution entre les deux premières années d'existence des compagnies et les deux dernières années montre une réduction de cette part de la pluriactivité, témoignant de la structuration progressive des compagnies. Mais la réduction reste toutefois limitée.

Évolution de la régularité à laquelle les membres des équipes de la compagnie sont amenés à exercer d'autres activités que leur activité principale, liée à leur poste ou métier - compagnies de 4 ans et plus



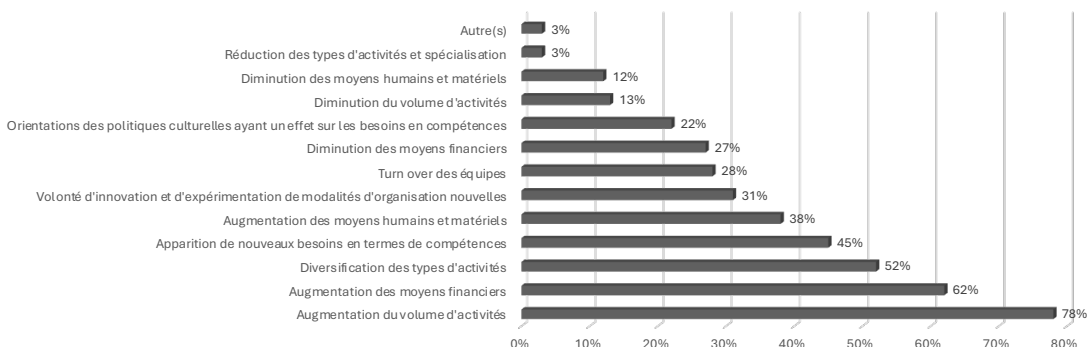
Parmi les motifs proposés par le questionnaire qui conduisent aux transformations de l'organisation du travail et des équipes au sein des compagnies, quelles qu'elles soient, les compagnies interrogées citent en majorité l'augmentation du volume d'activités (78%) et, dans une moindre mesure, l'augmentation des moyens financiers (62%).

La diversification des types d'activités des compagnies, qu'elle soit choisie ou subie, a des effets sur les transformations structurelles des équipes des compagnies pour 52% d'entre elles. 45% nomment l'apparition, au fil de la structuration et du développement des activités, de nouveaux besoins en termes de compétence. 38% expliquent les évolutions de leur organisation par l'augmentation de leurs moyens humains et financiers, et 31% leur volonté d'innovation impliquant de restructurer les équipes et le travail.

Le *turn over* des équipes a été relevé par 28% des compagnies, une part non négligeable.

27% des compagnies déclarent que la diminution de leurs moyens financiers a des effets sur l'organisation des équipes de travail. 13% nomment une baisse de leur volume d'activités et 12% de leurs moyens humains et matériels.

Part des compagnies qui associent les transformations de l'organisation de leurs équipes du travail, depuis leur création, aux motifs proposés - ensemble des compagnies



À la question ouverte et facultative d'explicitier quelles pourraient être les axes de transformation de la structuration des équipes et du travail à l'avenir, les compagnies ont été nombreuses à apporter des éléments, dont voici quelques exemples significatifs :

- « prendre plus de personnes encadrant les activités administratives »
- « chaque projet a ses nécessités propres en termes d'équipes : il est probable que la compagnie aille vers une réduction de ses équipes »

- « une valorisation de la part artistique de l'ensemble de l'équipe de création »
- « être aidé pour la production et l'administration »
- « pérenniser le poste d'administrateur »
- « engager une chargée de production et d'administration avec un volume horaire plus important ; les chorégraphes assurent beaucoup de tâches administratives, logistiques, techniques et de diffusion... parfois au détriment du temps accordé à l'artistique »
- « ouverture de postes ou réorganisation de l'équipe administrative »
- « structuration administrative »
- « en cours de réflexion »
- « avoir un chargé de diffusion »
- « avoir une équipe stable et pérenne »
- « grandir, embaucher »
- « organiser les temps de création »
- « travailler en local avec des personnes proches et des plus petits projets moins coûteux »
- « stratégie commerciale, communication, ingénierie des demandes de subvention, conseils juridiques sur la gestion quotidienne »
- « reconstruire une équipe technique, de diffusion et d'administration »
- « embauche de danseurs en CDD »
- « une gestion partagée des projets en raison de l'augmentation de l'activité »
- « embaucher plus »
- « constituer une équipe administrative fixe »
- « compléter l'équipe avec une chargée de diffusion »
- « renforcer le pôle administratif et développer la production et la diffusion »
- « réduction des équipes liée à la diminution des moyens de production des projets »
- « une chargée de diffusion à temps plein »

LES CRÉATIONS ET LES PROJETS

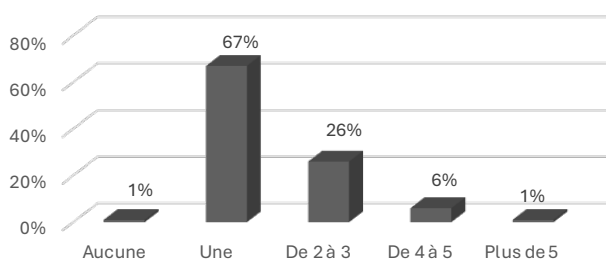
Le volume d'activité

Quantité de créations et autres projets : une création par an, des projets multipliés

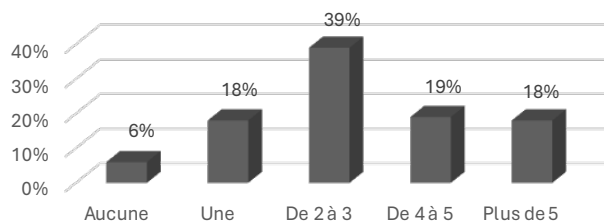
Près d'un tiers des compagnies (67%) ont porté une création par an. Environ un quart d'entre elles (26%) déclarent avoir porté de deux à trois créations, et 7% plus de 3. La création d'œuvres reste l'activité commune de toutes les structures qui s'identifient comme compagnie chorégraphique.

94% des compagnies ont porté également d'autres types de projets (actions territoriales, éducation artistique et culturelle, pédagogie...). 39% en ont porté 2 ou 3, 19% de 4 à 5, et 18% plus de 5.

Nombre de créations portées par la compagnie, par an, en moyenne, durant les deux dernières années - ensemble des compagnies

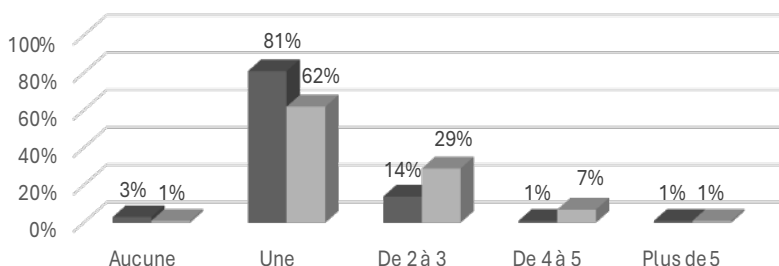


Nombre d'autres projets (actions territoriales, d'éducation artistique et culturelle...) portés par la compagnie, par an, en moyenne, durant les deux dernières années - ensemble des compagnies



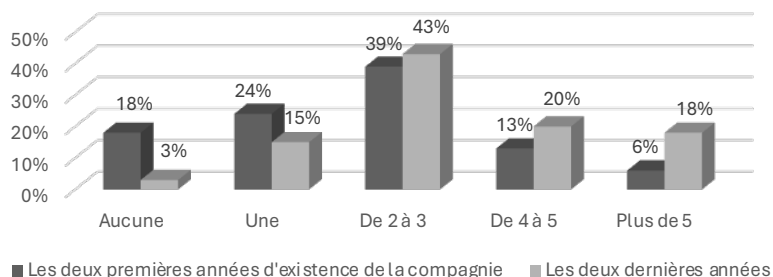
L'observation de l'évolution, pour les compagnies de 4 ans et plus, permet de noter une augmentation globale du nombre de projets portés en moyenne, par an, par les compagnies :

Évolution de nombre de créations portées par la compagnie, par an, en moyenne, en part des compagnies - compagnies de 4 ans et plus



■ Les deux premières années d'existence de la compagnie ■ Les deux dernières années

Évolution du nombre d'autres projets (actions territoriales, d'éducation artistique et culturelle...) portés par la compagnie, par an, en moyenne, en part des compagnies - compagnies de 4 ans et plus



Les temporalités de la création

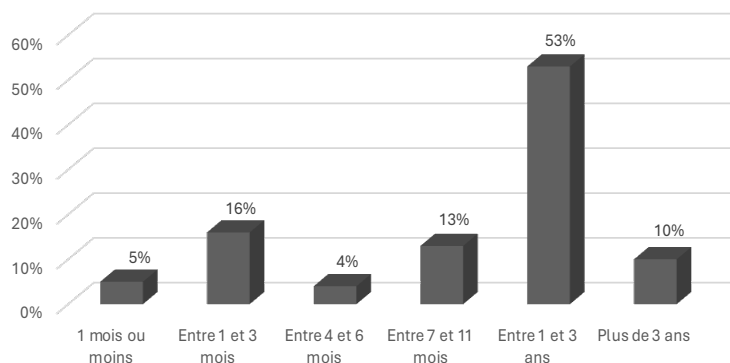
Des périodes de travail courtes et fractionnées

La durée de vie moyenne des créations des compagnies est relativement courte : la durée moyenne de réalisation de chaque création, de sa production à sa diffusion, est pour plus de la moitié des compagnies comprise entre 1 et 3 ans. Cela correspond au rythme moyen de création d'œuvres, avec une durée limitée de la diffusion après la production.

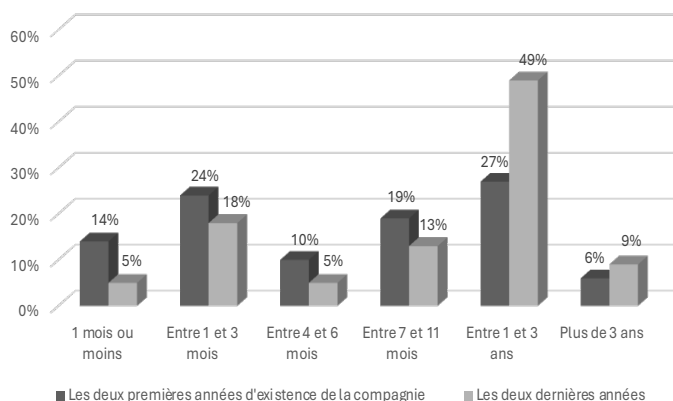
5% des compagnies déclarent une durée de réalisation d'un mois ou moins, ce qui correspond à une part relativement importante pour une durée très serrée. Un tiers des compagnies (33%) déclarent une durée moyenne comprise entre 1 et 11 mois. Seules 10% des compagnies déclarent une durée de vie des œuvres de plus de 3 ans.

L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une augmentation de la durée de vie des créations au fur et à mesure de la structuration et du développement des activités.

Durée moyenne de réalisation d'une création, de sa production à sa diffusion, en part des compagnies - ensemble des compagnies

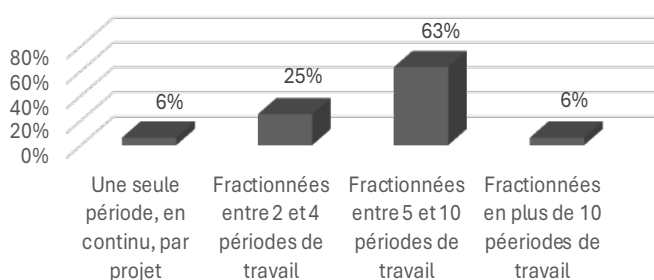


Évolution de la durée moyenne de réalisation d'une création, de sa production à sa diffusion, en part des compagnies - compagnies de 4 ans et plus



L'organisation des périodes de travail pour la création artistique implique, notamment en raison de la difficulté à trouver des lieux pérennes ou à structurer des équipes de manière suivie, un fractionnement important. Seules 6% des compagnies déclarent que la période de création pour un projet est unique et en continu. À l'autre extrême, 6% des compagnies déclarent que les périodes de création sont fractionnées en plus de 10 périodes de travail distinctes. Pour la grande majorité des compagnies, environ les deux tiers (63%), le fractionnement est opéré entre 5 et 10 périodes de travail. Un quart des compagnies (25%) signale un découpage entre 2 et 4 périodes de travail.

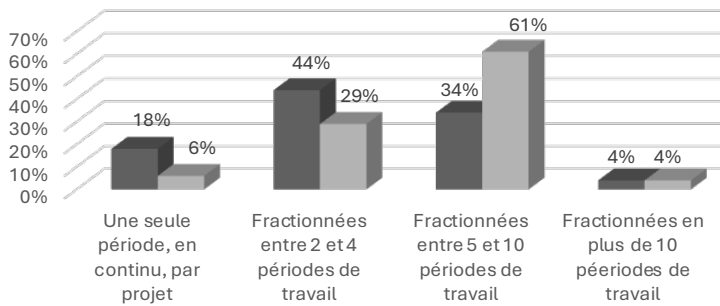
Découpage des périodes de création et de répétition avec l'équipe artistique et/ou l'équipe technique, en moyenne, les deux dernières années, en part des compagnies - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne globalement d'une augmentation du nombre de périodes de travail de création et de répétition. Avec la structuration et le développement des compagnies, la multiplication des temps de création pour un même projet est notable.

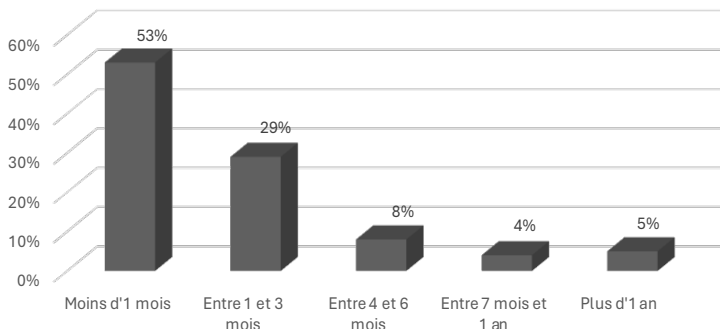
Seule la part des compagnies qui fractionnent leurs temps de création en plus de 10 périodes est stable.

Évolution du découpage des périodes de création et de répétition avec l'équipe artistique et/ou l'équipe technique, en moyenne, en part des compagnies - compagnies de 4 ans et plus



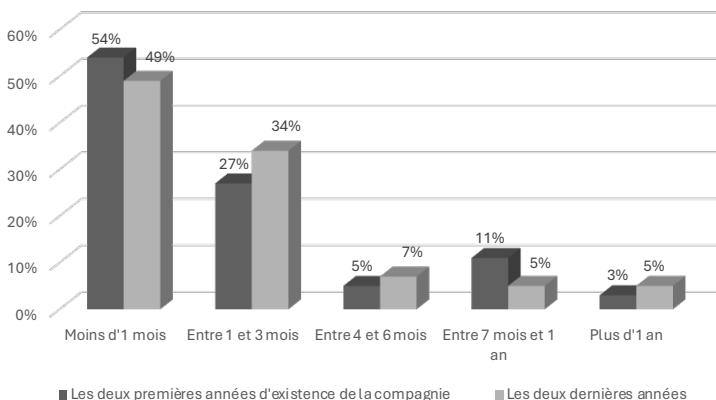
Chacune des périodes de création et/ou de répétition présente une durée relativement courte de travail pour les compagnies interrogées. Plus de la moitié (53%) quantifie chaque temps consacré au travail en studio à moins d'un mois. 29% d'entre elles situent la durée des périodes entre 1 et 3 mois, 12% entre 4 mois et 1 an, 5% plus d'un an.

Durée moyenne de chaque période de création et de répétition avec l'équipe artistique et/ou technique, les deux dernières années, en part des compagnies - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une certaine stabilité, avec une légère augmentation du temps de chaque période.

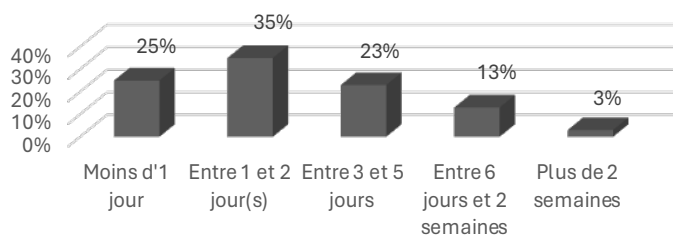
Évolution de la durée moyenne de chaque période de création et de répétition avec l'équipe artistique et/ou technique, en part des compagnies - compagnies de 4 ans et plus



Des périodes courtes de répétition et de montage dans les lieux des représentations

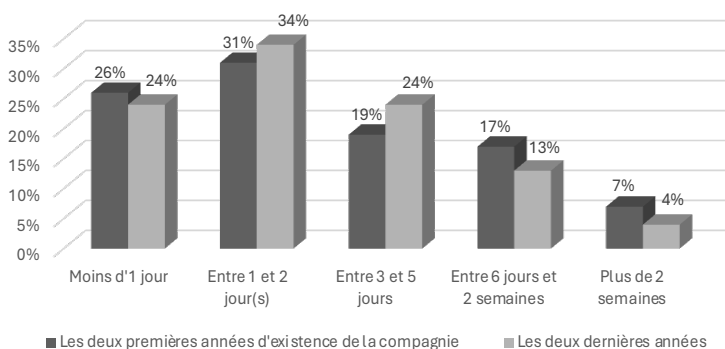
Les périodes de répétition hors création, adossées aux représentations programmées et les précédant, sur le lieu de la diffusion, durent pour un quart des compagnies interrogées (25%) moins d'une journée en moyenne. Un tiers des compagnies environ (35%) situent cette moyenne entre 1 et 2 jours, 23% entre 3 et 5 jours, 16% plus de 6 jours.

Durée de chaque période de répétition précédant une représentation, dans le lieu où celle-ci aura lieu, en moyenne, les deux dernières années - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une certaine stabilité, avec tout de même une légère augmentation de ces temps de répétition précédant les représentations pour les compagnies pour lesquelles ce temps était court, et une diminution du nombre de compagnies qui bénéficiaient de 6 jours et plus.

Évolution de la durée de chaque période de répétition de précédant une représentation, dans le lieu où celle-ci aura lieu, en moyenne - compagnies de 4 ans et plus

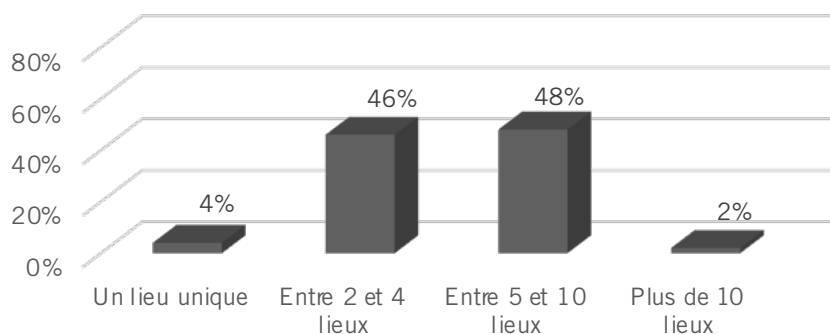


Les espaces de la création

Un éclatement des lieux de création et de répétition

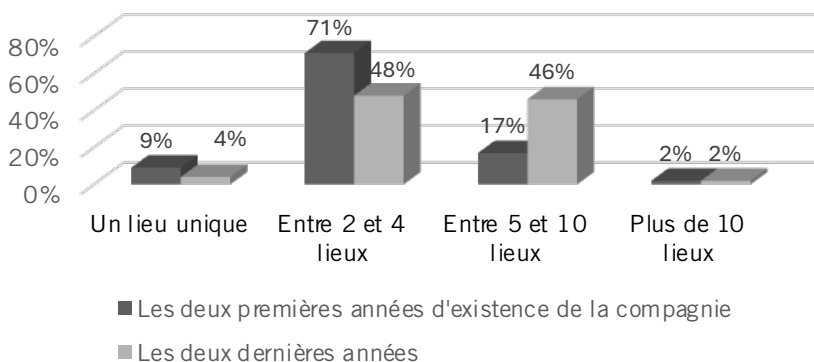
Seules 4% des compagnies chorégraphiques indépendantes interrogées déclarent que les périodes de création d'un même projet artistique se déroulent dans un seul et même espace. 46% d'entre elles situent le nombre de lieux entre 2 et 4, et 48% entre 5 et 10 lieux, ce qui représente un réel éclatement des espaces de travail dédiés à la création, y compris lorsque la compagnie possède un lieu en propre de manière pérenne.

Nombre total de lieux de travail différents investis durant les périodes de création et de répétition d'un projet, en moyenne, les deux dernières années - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une diminution de la part des compagnies pour laquelle une création est développée dans un lieu unique (- 5 points), une nette diminution pour celles qui situent ce chiffre entre 2 et 4 (- 23 points), au profit d'une division des espaces entre 5 et 10 lieux.

Évolution du nombre total de lieux de travail différents investis durant les périodes de création et de répétition d'un projet, en moyenne - compagnies de 4 ans et plus

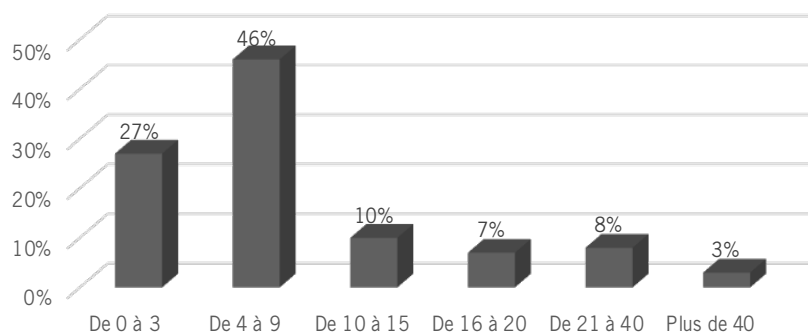


La diffusion des créations

Un nombre limité de représentations pour chaque création

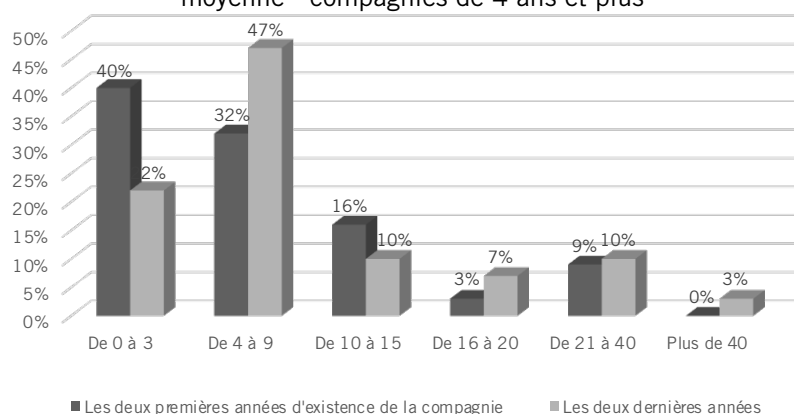
Le nombre moyen de représentations de chaque création portée par la compagnie témoigne d'une difficulté à diffuser les œuvres, comme en témoigne également leur durée de vie moyenne. Près d'un tiers des compagnies interrogées (27%) déclarent que chaque création ne dépasse pas 3 représentations. Près de la moitié (46%) situent le nombre de programmations de chaque œuvre entre 4 et 9, 10% entre 10 et 15. La part des compagnies dont chaque création fait plus de 15 dates est de 18% seulement (3% plus de 40).

Nombre de représentations de chaque création portée par la compagnie, programmées, en moyenne, les deux dernières années - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une diminution de la part des compagnies dont chaque œuvre est diffusée moins de 4 fois en moyenne, au profit de la fourchette entre 4 et 9 représentations essentiellement.

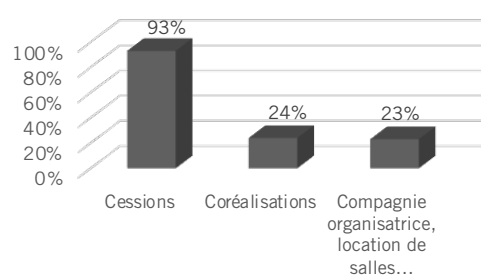
Évolution du nombre de représentations de chaque création portée par la compagnie, programmées, en moyenne - compagnies de 4 ans et plus



Les modes diffusion des créations et projets : une majorité de cessions

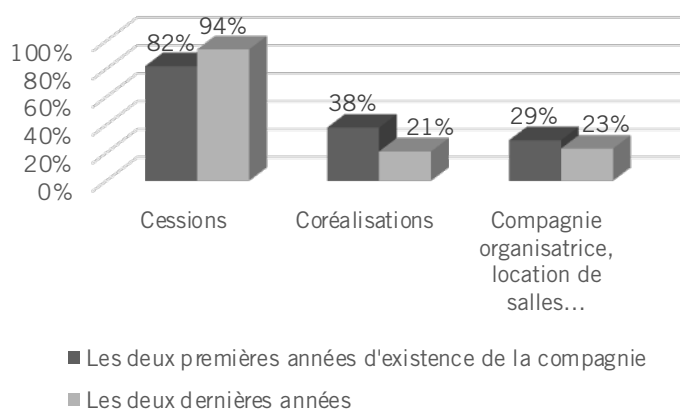
Pour 93% des compagnies interrogées, une grande majorité, la cession est un mode de diffusion. Un quart d'entre elles environ (24%) fonctionnent en coréalizations. Un quart d'entre elles environ (23%) sont aussi organisatrices de leur propre diffusion, par exemple en louant des salles de spectacle.

Mode(s) de diffusion des créations et autres projets de la compagnie, en part des compagnies - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une augmentation de la part des compagnies qui signent des contrats de cession pour diffuser leurs œuvres. La part des compagnies fonctionnant par coréalizations diminue nettement (- 17 points), de même que celle des compagnies qui diffusent en étant organisatrices des représentations, dans une moindre mesure (- 6 points).

Évolution des mode(s) de diffusion des créations et autres projets de la compagnie, en part des compagnies - compagnies de 4 ans et plus



LES FINANCEMENTS

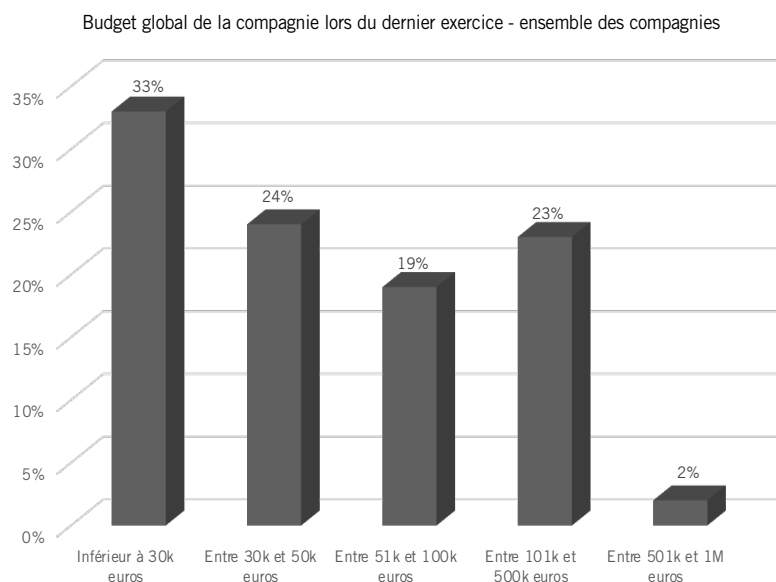
Le budget

Le budget global des compagnies : un plafond à 500 000 euros annuels

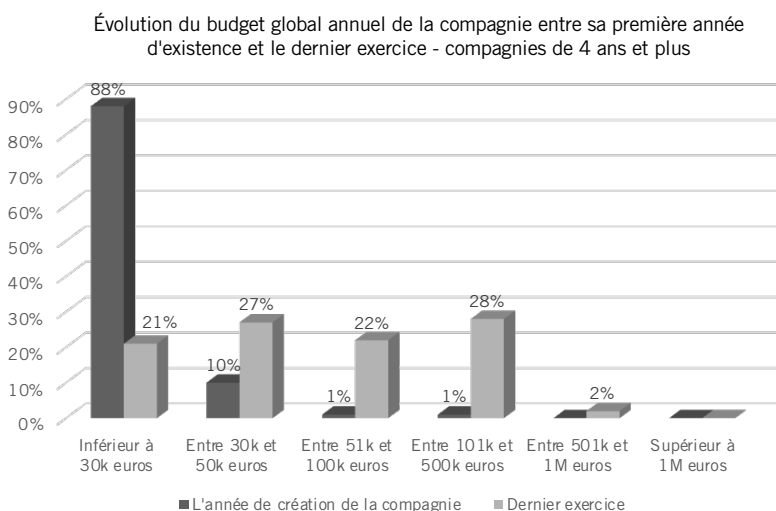
Lors du dernier exercice, un tiers des compagnies chorégraphiques indépendantes interrogées (33%) situent leur budget global annuel en-dessous de 30 000 euros.

Avec 24% des compagnies dont le budget est compris entre 30 000 et 50 000 euros, plus de la moitié des compagnies ont un budget inférieur à 51 000 euros.

19% d'entre elles situent leur budget entre 51 000 et 100 000 euros, 23% entre 101 000 et 500 000 euros. 2%, enfin, ont un budget compris entre 500 000 et 1 million d'euros.



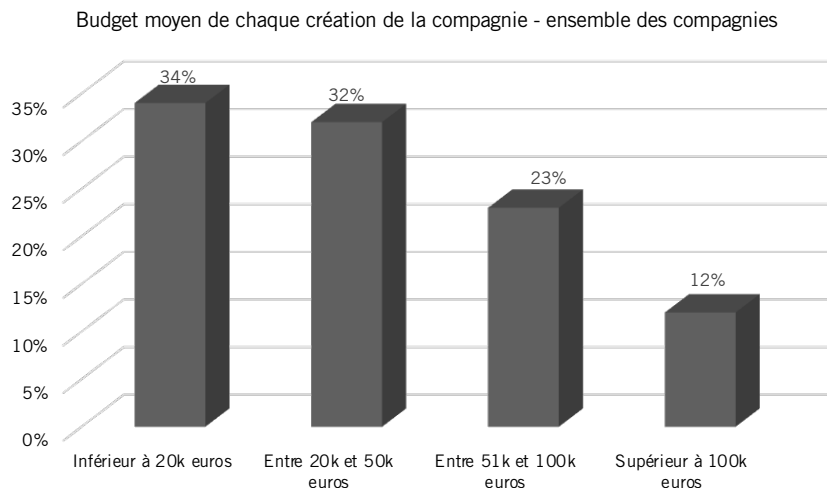
L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une très nette diminution de la part des structures dont le budget est inférieur à 30 000 euros : c'était le cas de 88% des compagnies l'année de leur création, contre 21% lors du dernier exercice, soit une diminution de 67 points.



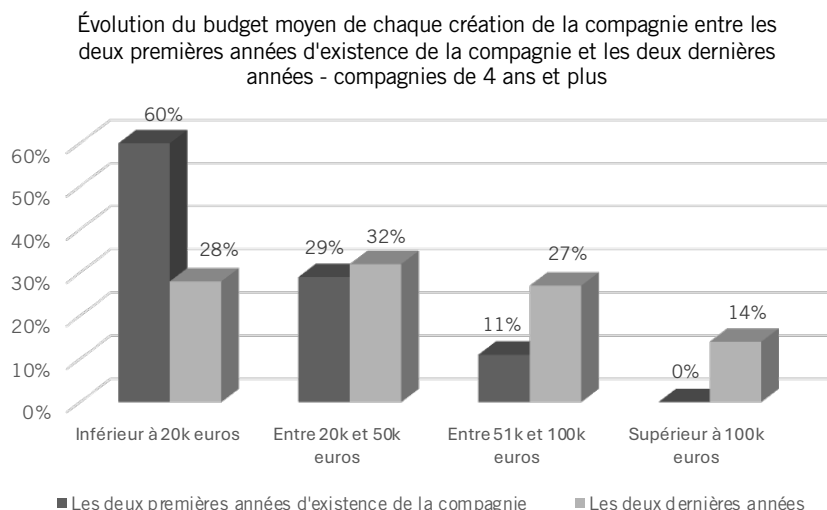
Le budget pour la création

Le budget moyen alloué à chacune des créations des compagnies est inférieur à 20 000 euros pour un tiers d'entre elles (34%).

Il se situe entre 20 000 et 50 000 euros pour un autre tiers (32%), entre 51 000 et 100 000 euros pour 23%. La part des compagnies dont le budget par création est supérieur à 100 000 euros est de 12%.



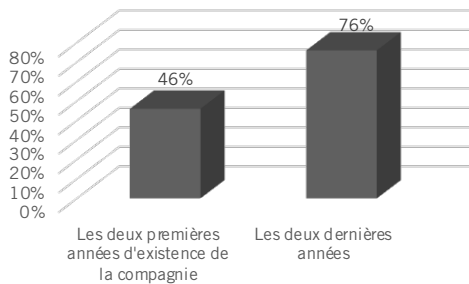
L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne d'une nette diminution de la part des compagnies dont le budget moyen attribué à chaque création est inférieur à 20 000 euros : elle passe de 60% à 28%, soit une division par deux. Les 32 points d'écart se répartissent entre les autres tranches, essentiellement les tranches élevées : 26 points pour la tranche comprise entre 51 000 et 100 000 euros, 14 points pour les budgets moyens par création supérieurs à 100 000 euros.



Les sources de financement

Subventions publiques au fonctionnement : un apport financier indispensable

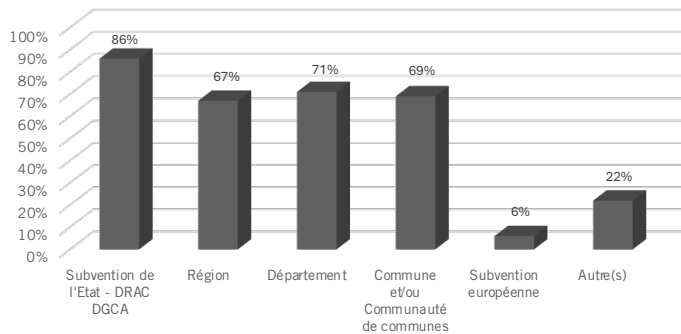
Évolution de la part des compagnies recevant des subventions publiques entre leur création et aujourd'hui - compagnies de 4 ans et plus



69% des compagnies chorégraphiques indépendantes déclarent avoir reçu des subventions publiques ces deux dernières années. Pour les compagnies de plus de 4 ans, la part passe de 46% d'entre elles à 76%, soit une nette augmentation de 30 points.

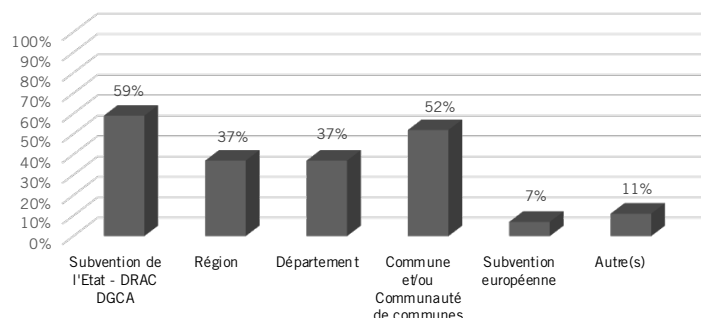
Les types de subventions publiques reçues par les compagnies chorégraphiques du sous-échantillon sont essentiellement issus de l'État (86% des compagnies interrogées), des Départements (71%), des Communes et Communautés de communes (69%) et des Régions (67%).

Type(s) de subventions publiques reçues le cas échéant, en part des compagnies, les deux dernières années - compagnies qui reçoivent des subventions



Les deux premières années d'existence des compagnies de 4 ans et plus, les taux étaient beaucoup moins élevés, avec une part plus importante des apports des Communes en proportion :

Type(s) de subventions publiques reçues les deux premières années d'existence de la compagnie - compagnies de 4 ans et plus qui recevaient des subventions publiques

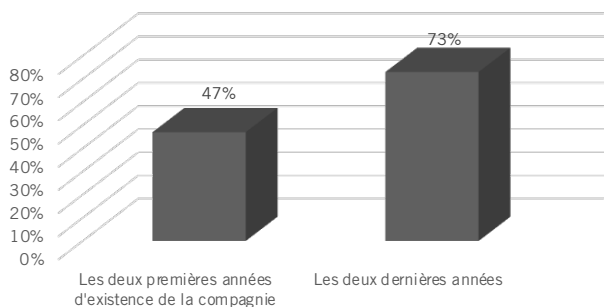


Les aides publiques pour la création, au projet

67% des compagnies chorégraphiques indépendantes interrogées déclarent avoir reçu des aides publiques pour la création, au projet, ces deux dernières années.

Pour les compagnies de 4 ans et plus, l'évolution entre les deux premières années de leur existence et les deux dernières années révèle une augmentation de 26 points.

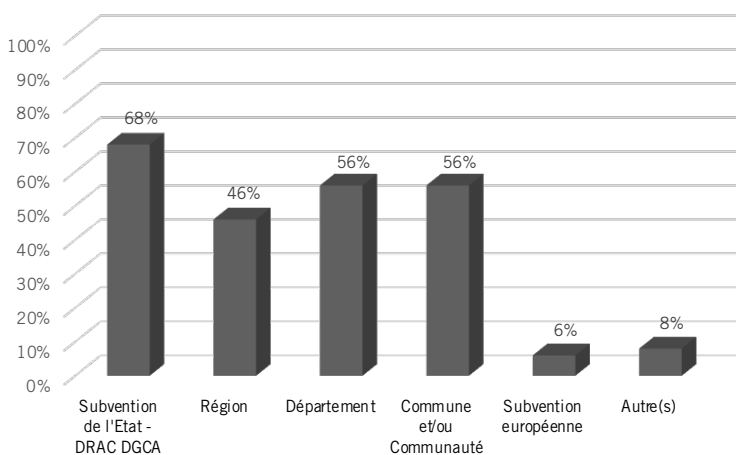
Évolution de la part des compagnies recevant des aides publiques pour la création, au projet - compagnies de 4 ans et plus



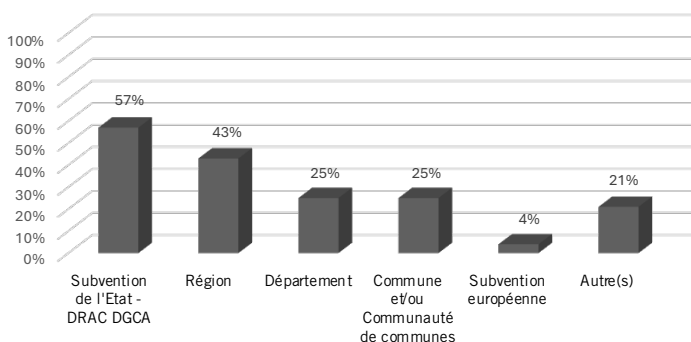
Les types de subventions publiques reçues par les compagnies chorégraphiques indépendantes pour la création, au projet, témoignent de la même logique que les subventions au fonctionnement en termes de répartition.

Les mêmes schémas d'évolution sont également observables pour la répartition les deux premières années d'existence des compagnies de 4 ans et plus.

Type(s) d'aides publiques pour la création, au projet, reçues le cas échéant, en part des compagnies, les deux dernières années



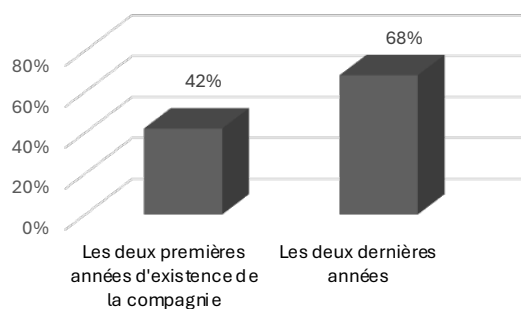
Type(s) d'aides publiques pour la création, au projet, reçues le cas échéant, en part des compagnies, les deux premières années d'existence de la compagnie - part des compagnies de 4 ans et plus qui reçoivent des subventions publiques



Les autres types de financement

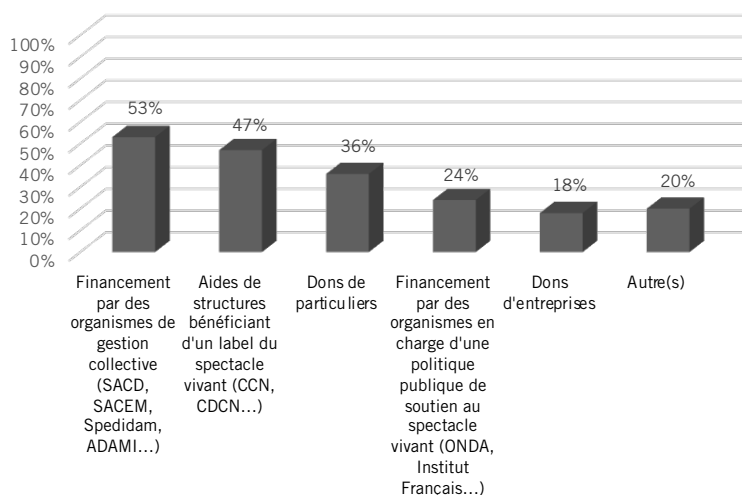
Les deux dernières années, 62% des compagnies chorégraphiques indépendantes déclarent recevoir d'autres types de financements. Pour les compagnies de 4 ans et plus, ce taux augmente de manière très nette, de 46 points.

Évolution de la part des compagnies recevant d'autres types de financements - compagnies de 4 ans et plus



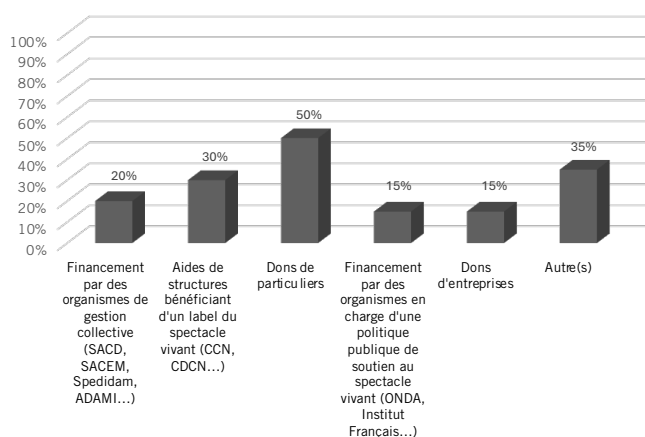
Parmi les compagnies qui reçoivent d'autres types de financement que les subventions publiques de fonctionnement ou au projet 53% d'entre elles citent des organismes de gestion collective (SACD, SACEM, Spedidam, Adami...), 47% d'entre elles des aides de structures labellisées comme les CCN ou les CDCN, 24% d'entre elles des organismes en charge d'une politique publique de soutien au spectacle vivant (ONDA, Institut français...). Les dons de particuliers concernant 36% des compagnies de ce sous-échantillon, et les dons d'entreprises 18% d'entre elles.

Type(s) d'autres financements reçus, le cas échéant, en part des compagnies, les deux dernières années - compagnies recevant d'autres types de financements



Pour les compagnies de 4 ans et plus, le part des compagnies du sous-échantillon recevant des dons de particuliers est plus importante au regard des autres sources :

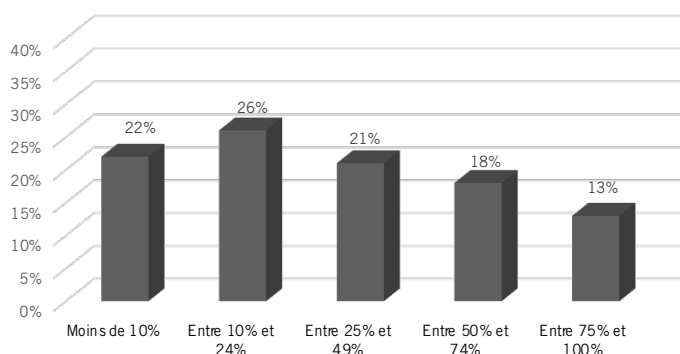
Type(s) d'autres financements reçus, le cas échéant - compagnies de 4 ans et plus, les deux premières années d'existence de la compagnie



La part des ressources propres

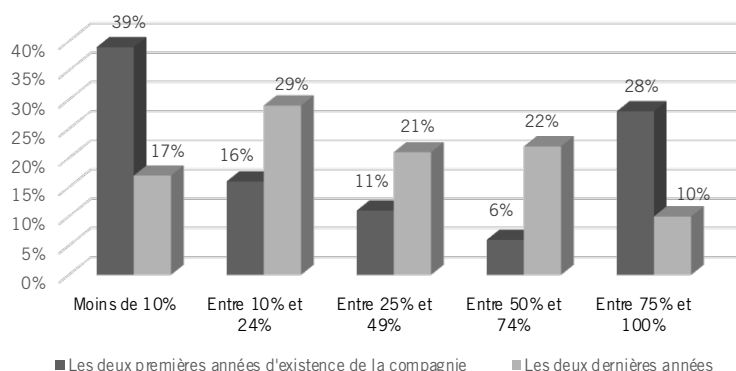
La part des ressources propres dans les budgets de production des créations artistiques et autres projets des compagnies chorégraphiques interrogées témoigne d'une grande disparité entre elles. Pour les deux tiers des compagnies, les recettes propres représentent moins de 50% de leur budget.

Part des ressources propres dans les budgets de production des créations et autres projets de la compagnie - ensemble des compagnies



L'observation des évolutions, pour les compagnies de 4 ans et plus, témoigne aux deux extrêmes d'une diminution (tranches moins de 10% et plus de 75%) et une augmentation des autres, dans une tendance générale à une forme d'équilibrage.

Évolution de la part des ressources propres dans les budgets de production des créations et autres projets de la compagnie - compagnies de 4 ans et plus



EXPRESSION LIBRE

Quelques morceaux choisis :

« En France, il y a beaucoup de studios de danse privés. **Il y aurait une intelligence de les voir se monter en réseau** pour dynamiser une vie artistique et économique parallèle. Le ministère pourrait mettre en place une aide financière pour encourager l'entrée dans un réseau national et régional. »

« Le formulaire ne permet pas de révéler les multiples formes de fonctionnement d'une compagnie artistique. **Pour ma part, je fais le choix de porter des propositions dans le temps**, du coup la temporalité des deux dernières années a été mise au service des rencontres et non de la production ou de la diffusion d'œuvre. Ce formulaire ne peut en rendre compte... c'est dommage. »

« Les petites compagnies de territoire comme la nôtre font beaucoup de choses seules, par leurs propres moyens. **Nous sommes donc à la fois libres et épuisés.** J'aimerais parfois davantage mettre en commun nos ressources avec d'autres compagnies. **Nous sommes tout terrain : nous sommes non seulement danseurs et chorégraphes, mais également comptable, régisseur, administrateur, diffuseur, graphiste, chargé de production...** autant dire, tant de choses pour lesquelles nous n'avons jamais été formés et dont on ne nous a jamais parlées en école ! C'est nous qui formons le maillage culturel du territoire et nous sommes pourtant peu aidés. Beaucoup autour de moi jettent l'éponge, sont en burn-out... c'est effrayant. »

« Sans surprise, **il est de plus en plus difficile de monter une production et de diffuser.** Et à la fois quand on essaie de proposer d'autres formes de collaborations, il reste très difficile de faire bouger les fameuses cases : production, diffusion, action culturelle. »

« Il semblerait que le système actuel des milieux artistiques ne fonctionne plus vraiment. Beaucoup de personnes ont l'air de le savoir. Beaucoup de réunions ont l'air d'être organisées pour parler de ces soucis et prendre des décisions sur le futur des politiques culturelles, mais il manque toujours du monde à la table. On n'invite pas les interprètes, les jeunes compagnies, les personnes pas encore intermittentes... Je ressens une grande perte de confiance dans les institutions et les directions de théâtre de façon générale parce qu'au final nous ne sommes pas invité.e.s à ces discussions, nous ne sommes pas vraiment considéré.e.s. C'est dommage, **on a plein d'idées à partager avec vous, et ça pourrait être beau et joyeux.** Invitez-nous, n'attendez pas qu'on vienne vers vous, on est en train de courir partout pour finir de boucler les 507 ! Du love. »

« Je constate depuis 2020 **une forte chute d'activités, notamment en diffusion.** Nous sommes passées de 50 représentations en moyenne par saison à 5 représentations pour la saison prochaine. »

« Nous avons du mal à déplacer les programmeurs ou tout simplement les joindre. Dans une période incertaine pour l'avenir du paysage culturel français, il me semble primordial que nous puissions **travailler main dans la main entre différents acteurs de notre secteur...** Bonne chance à vous pour la suite de cette étude ! »

« Notre compagnie a fêté ses 40 ans l'an passé. Elle est en bout de parcours et réduit ses activités. Ses directeurs-trices sont en pré-retraite ou retraite. Elle gère un studio d'accueil et un gîte mais aucun financement public ne permet de valoriser cette activité et d'offrir des espaces de travail et des temps de recherche financés aux artistes. Par ailleurs nous percevons l'évolution des politiques publiques culturelles vers un modèle toujours plus libéral et marchand, plus préoccupé de la viabilité des « modèles économiques » des compagnies (sur la base des seuls critères de ces politiques publiques) que des projets que portent les compagnies et des modèles économiques alternatifs dont elles sont souvent porteuses. **Du coup des projets alternatifs émergent, notamment chez les jeunes,** tant en gestion qu'en artistique et politique culturelle.

Il serait intéressant... de s'y intéresser ! »

« Beaucoup plus de travail, moins de financement, des prix de cession à la baisse, peu de diffusion, des esthétiques semblables dans les théâtres, beaucoup de mépris de la part des professionnel.le.s... Les choses vont mal, très mal... Et l'artistique, et le chemin parcouru, et l'œuvre dans tout ça... Les danseur.euse.s abandonnent la profession, épuisé.e.s, éreinté.e.s, et dégoûté.e.s du sort qu'on leur réserve... Les porteur.euse.s de projet vivent comme des crève-la-faim. Tristesse. »

« **Être indépendant demande beaucoup de sacrifices personnels.** »

« Je souhaiterais savoir si de nouveaux modèles économiques collectifs se détermineraient viables et quelle structure serait en mesure de nous épauler pour reconstruire un mode de fonctionnement ? **Aujourd'hui on ne se paie plus, faute de moyens.** »

« Nous sommes témoins de l'augmentation des démarches en lignes et de l'invasion du numérique, qui avec de petites équipes administratives est très chronophage pour la ou les chorégraphes en charge des projets. **Une réflexion sur une écologie du numérique semble urgente !** La masse de travail est souvent la même pour une petite compagnie indépendante que pour une plus grosse équipe concernant les montages et bilans de projets... Que serait un conventionnement des petites équipes ? Est-ce envisageable ? Il nous donnerait de l'air et des ailes ! »

« L'association a un bureau de production qui est primordial pour le fonctionnement de la compagnie. **La mutualisation des moyens permet de bénéficier des compétences en matière de production, de diffusion, communication, administration, gestion, paie.** Le bureau de production ne recevant aucune aide au fonctionnement, l'équilibre économique est cependant fragile et sujet à une suractivité, ce qui résulte aussi en moins de temps disponible pour les équipes associées. »

« Je constate une dégradation des conditions de travail, des financements et de la qualité et de la pertinence de la programmation. **Nous avons besoin de plus de moyens, plus d'espace d'échanges, et que les institutions ouvrent plus de vraies discussions avec les artistes.** »

« Lutter contre **une nouvelle forme de discrimination : l'âgisme !** »

« La politique culturelle actuelle vise à transformer les artistes en animateurs socioculturels, en nous faisant œuvrer de telle façon que nous ne sommes plus en mesure de créer ni d'avoir les moyens nécessaires pour nous développer puisque les seules aides allouées sont aujourd'hui pour des actions de médiation et les appels à projets vont la plupart du temps dans ce sens. Les aides sont fléchées pour les compagnies émergentes ou les compagnies rayonnantes et plus rien pour les compagnies dites « intermédiaires ». **Comment pouvons-nous, aujourd'hui, nous projeter ailleurs que la danse ?** »

« Faire évoluer les représentations du corps dans l'art vivant est compliqué en raison d'aucune prise de risque des programmeurs, du **système centralisé des productions soit assez formatées, soit montrant un certain jeunisme qui favorise « l'entre soi »** de la danse contemporaine, malgré les discours, les bonnes intentions et les risques politiques en cours. »

« Pour le moment la structuration de la compagnie et de son activité ne permet pas d'être intégré dans la logique de certaines questions de ce questionnaire : **beaucoup de périodes de travail ne sont pas entièrement rémunérées (faute de moyen)**, et les représentations ne permettent pas, ni par leur nombre ni par leur paiement, de dégager des bénéfiques qui pourraient servir au fonctionnement de la compagnie. »

« On se demande comment c'est possible d'être chorégraphe vu les difficultés de travailler. »

« Des réseautages fermés, ce sont toujours les mêmes compagnies depuis 1990 qui prennent les grosses subventions. **Un peu de renouvellement artistique manque**, l'art se meurt, en espérant que ce sondage vous ouvre d'autres pistes de ressources. »

« Le climat est vraiment difficile pour les compagnies ! Les partenaires solides sont rares, les coproductions de plus en plus maigres et difficiles à trouver. Les productions sont irrégulières.

Besoin de mutualiser et de se soutenir entre compagnies. »

« Les compagnies indépendantes françaises sont en péril. Malgré tous les dispositifs spécifiques proposés, il nous semble souvent qu'on ne rentre jamais dans les bonnes cases pour en bénéficier. Les subventions sont intouchables dans les grandes métropoles. Des théâtres de ville proposent de la coréalisation avec des clauses qui en font de la location déguisée. **Il nous est difficile**

d'embaucher côté administration : comment employer un.e chargé.e de prod / diff sans budget ? **Il est impossible de rémunérer nos périodes de résidence dans leur intégralité, faute de moyens.**

Les équipes et la création artistique sont donc fortement impactées [...] Le système français est décourageant lorsque l'on regarde les modes de production chez nos voisins européens. »

« La difficulté principalement est le fait de manquer d'un cadre et/ou entourage professionnel pour développer la compagnie. De plus, Il est très difficile de trouver des coproductions, et en tant que compagnie de danse (et autres disciplines) nous sommes confrontés aux nombreux refus des institutions, probablement car l'identité n'est pas seulement celle de la danse. **Il y a une forme**

d'errance à trouver les lieux de créations pour des formes plurielles dans le milieu de la danse. »

« J'ai l'impression de remplir périodiquement le même questionnaire depuis plus de 30 ans... et chaque enquête termine visiblement sa route dans un placard institutionnel, tout comme nos dossiers non lus... «être moderne, c'est bricoler dans l'incurable» Emile Cioran. »

« Je rêve que chacun.e exerce son cœur de métier à sa guise et vive de ça. Merci pour la proposition ! »

« Merci. »

CN D

Centre national de la danse
1, rue Victor-Hugo, 93507 Pantin cedex - France
40 ter, rue Vaubecour, 69002 Lyon - France
Licences L-R-21-7749 / 7473 / 7747
SIRET 417 822 632 000 10

Le CN D est un établissement public à caractère industriel et commercial subventionné par le ministère de la Culture.

Présidente du Conseil d'administration

Anne Tallineau

Directrice générale

Catherine Tsekenis

Retrouvez l'ensemble de la programmation
sur cnd.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*